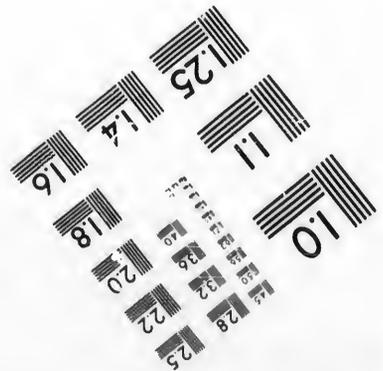
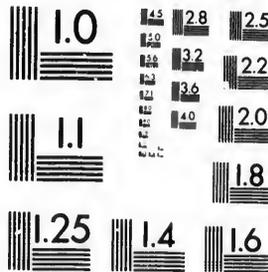


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



15 28
30 32 25
36 22
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

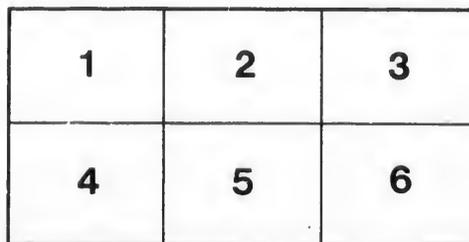
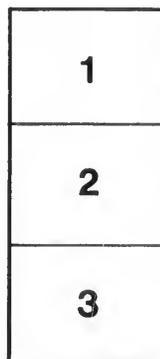
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



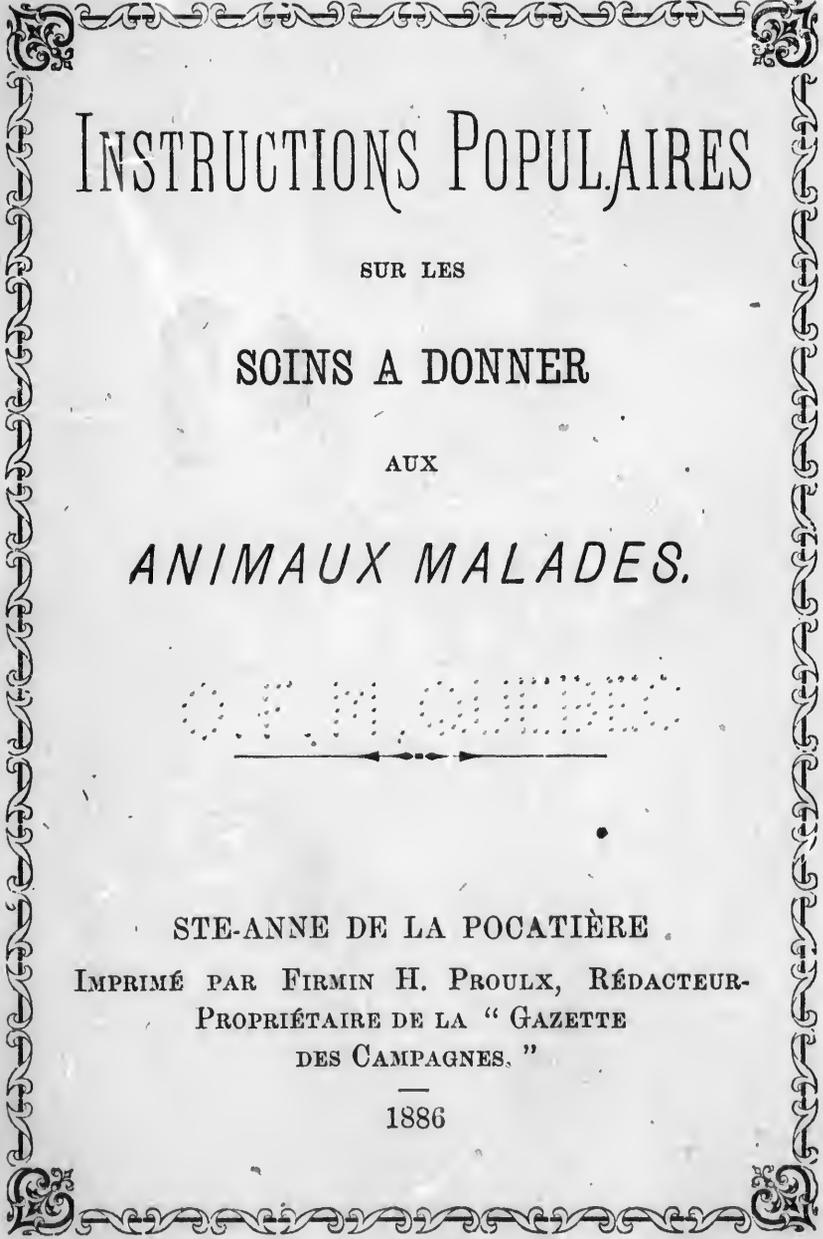
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



INSTRUCTIONS POPULAIRES

SUR LES

SOINS A DONNER

AUX

ANIMAUX MALADES.

O. F. M. PROULX

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE .

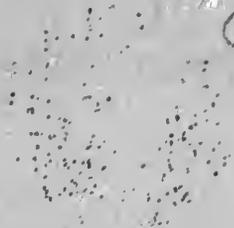
IMPRIMÉ PAR FIRMIN H. PROULX, RÉDACTEUR-
PROPRIÉTAIRE DE LA " GAZETTE
DES CAMPAGNES. "

1886

7

1886

(76)



CHALLO M. F. O

114607

Soi

Bi
est d
de p
tienn
aux
strict
soign
cript
de m
ment
soins

Te
si le
grave
telle

Il
les a
qu'il
prix
qui
plusi
frir,
anim
titue
tions

Il
raiso
nable

INSTRUCTIONS POPULAIRES

SUR LES

Soins à donner aux animaux malades.

GÉNÉRALITÉS.



Bien que chaque maladie ait son traitement séparé, il est des soins communs à toutes la maladies, soins qu'il est de première nécessité de connaître pour tous ceux qui tiennent des animaux. L'application de ces soins incombe aux maîtres eux-mêmes. Il est de leur intérêt de veiller strictement à ce que les animaux malades soient traités et soignés d'après les règles de l'hygiène et suivant les prescriptions du vétérinaire. Car, s'il est vrai que beaucoup de malades succombent à cause de l'insuffisance du traitement, il est vrai qu'il en meurt presque autant faute de soins.

Tel accident, telle maladie qui guérirait en rien de temps, si le mal était combattu dès le commencement, devient grave, difficile à guérir, toujours coûteuse et souvent mortelle après quelques jours d'attente.

Il n'y a pas de plus mauvaise spéculation que de laisser les animaux malades sans secours médicaux, sous prétexte qu'ils en est qui guérissent spontanément. Pour épargner le prix d'une visite ou d'une ordonnance au pharmacien, ceux qui épousent cette manière de faire s'exposent à perdre plusieurs fois le centuple, sans compter qu'ils laissent souffrir, par égoïsme et dans un intérêt mal calculé, de nobles animaux qui leur rendent les plus grands services et constituent l'une des branches principales de la richesse des nations.

Il n'y a pas que l'égoïsme, la cupidité et l'économie mal raisonnée qui fassent obstacle à l'administration convenable et opportune de secours et de soins médicaux; il y

Handwritten signature or mark.

a encore, dans beaucoup de localités, la faiblesse, l'ignorance ou la simplicité des gens de la campagne, dont une certaine classe d'individus, — empiriques de toutes couleurs, — parviennent à captiver la confiance en flattant leurs préventions, leurs préjugés et mêmes leurs superstitions. Il est déplorable de voir ces prétendus habiles, sans instruction, le plus souvent sans éducation, qui n'ont pour eux qu'un charlatanisme grossier, pratiquer, au détriment de la fortune publique et de la santé du bétail, l'art si difficile de guérir.

Mais ce qu'il y a de réellement édifiant dans ceci, c'est que l'empirique, le guérisseur, si l'un de ces animaux devient sérieusement malade, s'empresse assez souvent de recourir lui même au praticien diplômé. Ce faiseur, qui débite des remèdes dont il ne connaît ni le mode d'agir ni la composition, qui saigne à tort et à travers, qui se livre à des pratiques ridicules, absurdes, superstitieuses et quelquefois cruelles lorsqu'il s'agit du bien d'autrui ; cet homme, disons-nous, qui prétend donner la sécurité aux autres, il ne la possède pas lui-même quand il y va de ses propres intérêts. Il traite quand même, sans plus de souci du dommage qu'il cause que de la loi sur la médecine vétérinaire.

Nous ne saurions trop recommander la bienveillance, la douceur envers les animaux malades. Il faut s'armer de patience à leur égard, savoir supporter les écarts d'une humeur momentanément chagrine, fermer les yeux sur un amoindrissement passager de l'intelligence et tolérer une désobéissance inaccoutumée. C'est ainsi qu'on se rend digne de posséder des animaux et qu'on vient puissamment en aide à l'art et à la nature pour ramener la santé.

La rudesse et la brutalité, qui exercent des effets déjà nuisibles et certains, quoique plus lents, chez l'individu plein de santé, agissent rapidement et d'une manière désastreuse sur le sujet malade.

Il faut à celui-ci le repos, les bons soins, le calme des nerfs, la quiétude extérieure. N'en est-il pas de même pour nous, lorsque, couchés sur un lit de douleur, nous sommes aux prises avec l'une ou l'autre des mille formes de la maladie ? Que deviendrions-nous dans ces moments si, à l'accablement moral que nous éprouvons déjà, causé par les

souffrances et les altérations des organes, venait se joindre l'affliction de mauvais traitements immérités ?

Done, cultivateurs, et vous, voituriers, qui sous votre rude écorce cachez souvent un excellent cœur, plus de brutalités à l'égard de vos bêtes ! Habituez-vous à les considérer comme les laborieux et doux compagnons des pénibles travaux imposés à l'homme ici bas. Aimez vos animaux. Ayez pour eux une affection réelle : vous en retirerez honneur, contentement et profit.

Soins généraux.

Nous entendons ici par soins généraux les soins communs à toutes les maladies et qui sont pour le cultivateur les plus nécessaires à connaître. Notre but étant surtout d'éclairer les personnes étrangères aux sciences médicales, nous bannirons autant que possible de notre rédaction toute expression technique inutile. Nous nous servirons d'un langage populaire, approprié le mieux que nous pourrons dans l'explication de certains faits ressortissant spécialement à la médecine théorique ou à la zootechnie. Nous tâcherons d'être concis et méthodique.

Dans un paragraphe spécial, nous nous occuperons des premiers soins à donner aux animaux dans quelques maladies les plus fréquentes ; puis nous dirons un mot de certaines opérations plus ou moins banales pratiquées dans un but d'utilité ou d'agrément.

PRÉCAUTIONS PREMIÈRES.

Dès qu'on s'aperçoit qu'un animal est malade ou n'est plus dans son habitude ordinaire, ce qui se manifeste le plus souvent par l'irrégularité ou l'effacement de l'appétit, par la suspension de la rumination, ou par une diminution dans la production du lait, ou bien encore par une révélation extérieure plus ou moins manifeste de douleurs internes, il faut le séparer des autres, le placer dans un local bien sain, lui mettre la couverture et le surveiller attentivement. Si le dérangement continue après quelques heures, ou si le sujet refuse encore sa nourriture au repas suivant, il faut se hâter de recourir à l'homme de l'art, c'est-à-dire au médecin vétérinaire diplômé. En attendant

l'arrivée de celui-ci, on bouchonnera modérément ; on donnera quelques boissons tièdes, et l'on passera un ou plusieurs lavements simples pour faciliter et provoquer, le cas échéant, l'évacuation des selles.

Si l'on croit avoir affaire à une maladie contagieuse ou seulement soupçonnée telle, il faut, à l'apparition des premiers symptômes, isoler le malade, le séquestrer dans un lieu où il ne puisse communiquer avec les autres animaux ni directement ni indirectement. A cet effet, le maître ordonnera sévèrement que les ustensiles à l'usage du sujet suspect ne soient pas distraits de leur destination ; il défendra au domestique chargé de soigner ce dernier de mettre le pied dans les autres écuries ou étables.

PRESCRIPTIONS DU VÉTÉRINAIRE.

La visite du vétérinaire faite, il s'agit de suivre scrupuleusement ses ordonnances et ses conseils. Sous aucun prétexte, il ne faut aller au-delà, ni rester en deçà.

Si la diète est ordonnée, il faut la maintenir, quand même l'appétit serait revenu et que le malade désirerait vivement de manger. C'est surtout dans les premiers jours de la convalescence, après une forte maladie telle que le typhus ou l'influenza, par exemple, qu'il est de la plus haute importance de veiller à l'observance de la diète ou du régime ordonné, car le moindre écart dans cette circonstance peut amener une rechute et enlever en quelques jours l'animal déjà convalescent.—Les domestiques ne sont que trop enclins à enfreindre les ordres du vétérinaire sur ce point. Plus ou moins attachés à leurs bêtes, ils ne savent pas toujours résister à la tentation de leur donner à manger quand elles en demandent. La perte du malade est souvent la conséquence de cet acte inopportun de prétendue bienveillance.—Le maître a donc le plus grand intérêt à donner à ce propos des instructions sévères à ses domestiques et à veiller lui-même à l'exécution de ses ordres.

Un abus qui entraîne aussi la mort des malades et qu'il faut bannir sans retour, c'est d'administrer plus de médicaments qu'il n'en est ordonné ; comme, pour citer un cas, lorsqu'il y a prescription de donner le remède par doses fractionnées, souvent de l'émétique ou du calomel, par petits paquets. En pareille circonstance, il arrive de voir

donner deux et même trois paquets à la fois au lieu d'un, dans la croyance que le malade guérira plus vite, ou le plus souvent pour éviter l'embarras d'administrer trop souvent le remède. C'est une pratique qu'on ne doit jamais tolérer. Elle est excessivement dangereuse.

Les prescriptions du vétérinaire sont nécessairement fort variables. Elles s'appliquent et se modifient selon les cas qui se présentent. Il peut ordonner des breuvages, des bols, des cataplasmes, des lavements, etc. ; il peut aussi passer des sétons, appliquer un vésicatoire. Le bon palefrenier doit connaître les meilleurs moyens de mettre à exécution les ordonnances qu'il lui est indiqué de suivre. Le médecin n'a pas ordinairement le temps de s'occuper de ces choses ; il faut donc bien que le maître le fasse lui-même. C'est pourquoi il importe beaucoup à celui-ci ainsi qu'à tous ceux qui possèdent ou entretiennent des animaux domestiques de connaître les instructions que nous donnons à ce sujet, certain, si elles sont mises en pratique, que, dans bien des circonstances, on évitera les accidents ou les aggravations de maladie dont sont si souvent victimes les animaux et leurs propriétaires, ceux-ci par la perte d'argent, ceux-là par la perte de la vie.

ADMINISTRATION DES BREUVAGES.

L'administration des breuvages exige de grandes précautions, car, en faisant fausse route, ils peuvent s'introduire dans les poumons, produire une vive inflammation de ces précieux organes et même asphyxier instantanément l'animal. Ces accidents sont d'autant plus à craindre que le breuvage est composé de remèdes très actifs et que le sujet est placé dans une position gênante et forcée.

Certaines personnes ont l'habitude de tirer la langue aux animaux pour leur faire avaler le médicament ; rien n'est si dangereux. En agissant ainsi, on rend impossible l'action d'avaler. On peut fracturer les os de la base de la langue, et l'on fait couler chaque fois une partie du liquide dans les tuyaux aériens.

On est généralement dans l'habitude de donner les breuvages aux chevaux en leur levant la tête aux râteliers. On verse le remède avec une bouteille en verre ou en fer-blanc, dont on glisse le goulot dans la bouche, entre les barres.

Lorsqu'on se sert d'une bouteille en verre, il est prudent de contre-garder le goulot avec un linge ou des étoupes, afin d'éviter qu'il ne se brise contre les dents.

On a inventé plusieurs appareils dits *bridons à breuvages*, pour faciliter l'administration des remèdes à l'état liquide. Tous ces appareils laissent à désirer et ne sont guère employés que dans les écoles vétérinaires.

Il est toujours prudent de ne verser le breuvage dans la bouche que peu à peu et après l'avoir bien secoué dans la bouteille. On peut, dans un seul cas, se départir de cette prudence, c'est lorsqu'on a affaire à une bête à cornes et qu'il s'agit de faire tomber directement le liquide dans la panse, comme, par exemple, quand il y a indigestion par surcharge d'aliments ou bien météorisation.

On doit laisser la tête libre autant que possible dans ses mouvements, sans non plus la lever trop haut. Il faut lâcher aussitôt si la toux vient à se produire.

Quelquefois, pour vaincre la résistance des animaux à avaler, certains domestiques versent une partie du breuvage par les narines. Ce procédé est extrêmement dangereux ; on ne doit jamais le tolérer.

Malgré toutes les précautions que l'on puisse prendre, le mode d'administrer les médicaments liquides en levant la tête est vicieux et offre toujours plus ou moins de dangers. Presque chaque fois, il provoque des accès de toux, indice quasi-constant que le malade a avalé de travers et qu'une partie du breuvage a fait fausse route.

La meilleure manière de faire prendre les breuvages aux chevaux, celle qui *n'offre absolument aucun danger*, consiste à pousser le liquide dans la bouche au moyen d'une seringue à canule un peu plus longue que d'habitude. La tête est maintenue au licol dans sa position normale, un aide tient les lèvres fermées ; l'on passe la canule dans l'intérieur de la bouche par les barres et l'on opère sans secousse.

Par ce procédé, le sujet avale *naturellement*, sans gêne et sans qu'il y ait plus grande perte de médicament. Avec un peu d'habitude, le premier domestique venu pourra administrer ainsi les breuvages ordonnés pour ses chevaux. Dès lors, il ne voudra plus suivre la vieille routine qui lui

donne beaucoup d'embarras et l'expose quelquefois à être blessé.

On peut de cette façon médicamenter de force les animaux de l'espèce porcine, sans qu'ils soient asphyxiés, comme cela arrive si souvent avec le mode habituel. Il faut opérer comme pour le cheval, le porc étant maintenu fixe, la gueule tenue fermée par une longe enroulée au-dessus du groin, en guise de muselière. On pourrait agir de même avec le bœuf. Chez le chien, c'est plus facile; il suffit de maintenir la gueule fermée et d'ouvrir les lèvres sur le côté, élargies en forme d'entonnoir. On y laisse couler doucement le liquide, lequel fuit entre les dents et est ainsi avalé.

La méthode d'ouvrir la bouche ou de leur lever la tête pour faire prendre par force des liquides aux animaux repose sur cette fausse croyance que le breuvage ne saurait être avalé autrement. Or, c'est le contraire qui existe. Nos animaux, pas plus que l'homme, *ne sauraient avaler* sans rapprocher les mâchoires, donc sans fermer la bouche. S'ils parviennent à le faire dans la fausse position où on les maintient, ce n'est qu'avec la plus grande gêne et avec beaucoup de difficultés. C'est cette attitude gênante et forcée, c'est cette difficulté d'avalier qui nous donne la raison de la grande répugnance et de l'indocilité de la plupart des animaux à se laisser administrer des remèdes liquides.

ADMINISTRATION DES ÉLECTUAIRES.

On appelle *électuaires* les remèdes donnés à l'intérieur sous forme de pâte plus ou moins consistante. Le meilleur moyen de faire prendre ces préparations, c'est de se servir d'une spatule ou d'une petite planchette en bois bien arrondie sur les bords.—On tire légèrement de côté la langue de l'animal et l'on passe la spatule, chargée du médicament, dans la bouche. On la retire en l'appuyant sur la face interne des joues, comme si l'on voulait l'essuyer en quelque sorte sur celles-ci, puis on rend la liberté à la langue.

ADMINISTRATION DES BOLS.

Les bols sont tout simplement de grosses pilules à l'usage de nos grands animaux domestiques. Pour bien les faire

avaler, il faut ouvrir la bouche en tenant la langue et déposer le médicament à la base de celle-ci ; en se retirant, elle l'entraîne dans l'arrière-bouche et provoque la déglutition. On risque de se blesser contre les dents en portant le remède avec la main ; mieux vaut se servir d'une baguette flexible. On en pique un bout dans le bol que l'on pousse jusqu'au fond de la bouche. Il faut prendre attention de ne pas aller trop avant avec la baguette, car on pourrait blesser le voile du palais.

On a aussi inventé des espèces de porte-bols, mais ces instruments sont quasi-inconnus dans la pratique. Ils sont d'ailleurs peu faciles à manier et ne présentent aucun avantage bien réel.

LES LOTIONS.

Pour bien lotionner, c'est-à-dire mouiller méthodiquement une partie quelconque du corps avec de l'eau pure ou mélangée avec des médicaments, il faut se servir d'une substance tomenteuse ou épongeuse telle que des étoupes, une éponge, du linge, qu'on exprime sur la région à lotionner. On peut aussi se servir avantageusement d'un matelas d'étoupes grossièrement cousu sur de la toile et que l'on fixe au moyen de cordons ou de torsades de paille, matelas sur lequel on verse l'eau ou la préparation.

LES INJECTIONS.

Elles sont ordinairement ordonnées pour médicamenter le trajet profond et sinueux de certaines plaies, ou bien pour médicamenter l'intérieur d'un organe creux, comme par exemple le conduit de l'oreille.—Ordinairement les injections doivent se faire avec des seringues de petite dimension et préférablement avec des seringues en verre, parce que cette matière ne se laisse pas attaquer par les médicaments. On pousse le liquide avec prudence et avec une certaine lenteur.—Si le trajet à injecter était obstrué ou rempli par des humeurs ou des ordures, il faudrait autant que possible l'en débarrasser ou le laver avant de faire l'injection.

LES BAINS.

Les bains généraux employés comme moyens de guérir ne sont jamais prescrits pour les grands animaux, si ce n'est

peut être dans quelques établissements spéciaux où l'on possède les moyens d'user de cette pratique si précieuse en médecine humaine.

Habituellement donc, les bains sont locaux, c'est-à-dire limités à une certaine région du corps, le plus souvent, sinon toujours, les extrémités des membres. La meilleure manière de faire prendre ces bains, c'est de placer le pied dans un seau ou vase profond en bois, dans lequel on verse doucement le liquide ordonné pour le bain. Dans les écoles vétérinaires, on se sert plus avantageusement d'une espèce de bottes très-haut montées en cuir fort épais, soutenues sur le haut du corps par des courroies. Malheureusement ces appareils coûtent trop cher pour les particuliers. Cependant, dans les grandes exploitations, on ferait bien de s'en procurer une paire. Certes, les services qu'ils rendraient, le cas échéant, compenseraient bientôt leur prix d'achat.

On ne quittera pas le malade pendant la durée du bain, afin de prévenir le renversement du seau faisant l'office de baignoire et de renouveler à temps le liquide, s'il n'avait plus la chaleur voulue.

Dans certaines circonstances, comme, par exemple, en cas de fourbure aiguë, le vétérinaire ordonne les bains froids aux deux ou aux quatre pieds. Alors, le moyen le plus pratique de mettre l'ordonnance à exécution, c'est de conduire l'animal dans une eau courante, peu profonde, couvrant les membres jusqu'aux boulets. Une eau plus profonde ne conviendrait guère; une immersion prolongée, dans ce cas, pourrait amener des refroidissements, des congestions, des troubles graves dans les fonctions générales.— Il est toujours bon de couvrir l'animal au bain; en hiver, c'est la nécessité.— Il faut le rentrer et bien l'envelopper de couvertures, s'il se manifestait chez lui des frissons ou tremblements généraux quelque peu prolongés; puis on lui donnera à boire chaud.

LES FUMIGATIONS.

Quant aux fumigations ou *bains de vapeur*, le mode le plus pratique d'y soumettre les grands animaux, c'est de les couvrir entièrement avec des couvertures ou avec une toile de chariot. Puis on place sous le corps la cuvette contenant le liquide qui doit fournir la vapeur. Celle-ci pé-

nêtre partout entre l'étoffe et la peau et produit ainsi son effet.

C'est surtout après un bain de vapeur qu'il est de première nécessité de veiller à ce que le malade ne se refroidisse. On l'enveloppera dans de nouvelles couvertures chaudes et sèches.

Il faut être deux au moins pour faire prendre un bain de vapeur, un de chaque côté, la main à portée des anses de la cuvette, afin de pouvoir retirer celle-ci aussitôt, dans le cas où le sujet serait difficile, s'exposerait à y mettre les pieds ou voudrait se coucher, comme il arrive souvent quand il a des coliques.

Si le bain de vapeur doit être borné à la tête, on se sert d'une sorte de sac sans fond dont une ouverture embrasse la tête et l'autre le vase ou le seau contenant la substance fumigatoire. Si le bain est seulement destiné aux voies respiratoires, on fixe le haut bout au chanfrein au moyen d'une coulisse ou d'une lignature circulaire quelconque.

LES GARGARISMES.

Ce sont des préparations destinées à médicamenter l'intérieur de la bouche et de l'arrière-bouche ; elles ne doivent pas être avalées.—Il y a deux bonnes manières d'administrer les gargarismes : au moyen de la seringue, en injectant le liquide dans la bouche, ou bien au moyen d'une éponge ou d'un tampon d'étoupe fixé au bout d'une baguette et que l'on promène sur les points à médicamenter.—Lorsque le gargarisme ne contient que des matières inoffensives, la première manière doit être préférée ; c'est la plus facile pour celui qui opère, et la moins gênante pour le malade. Le cas contraire, on donnera toujours la préférence à la seconde.

LES COLLYRES.

On appelle *collyre* toute préparation médicamenteuse destinée à être appliquée à la surface des yeux. Ils sont liquides, en poussière ou en pâte. Dans le premier cas, on en introduit un peu sous les paupières avec une plume, ou bien on en laisse tomber quelque peu dans l'œil avec un tube tenu ouvert ; en poudre, on l'insuffle sur le corps de l'œil avec un tube quelconque, ou, à défaut de tube, au moyen d'un

papier bien lisse plié en gouttière et sur lequel on souffle avec force ; en pâte, on en glisse également un peu sous les paupières, que l'on soulève avec le doigt ou le plat bout d'une petite spatule.

LES CATAPLASMES.

Il y a deux points principaux à considérer dans l'application des cataplasmes. Ces deux points sont : bien apposer le cataplasme sur la partie malade et le fixer convenablement pour empêcher la préparation de glisser sur le côté ou de s'échapper de dessous la toile qui la maintient.

Il vaut mieux, pour maintenir les cataplasmes, se servir de cordons plats que de cordons de ficelles, surtout si le remède est appliqué aux membres. Il est nécessaire de passer quelques torsades de paille sous les tours des cordons, torsades sur lesquelles on fait les nœuds ou ligatures. En serrant celles-ci sans intermédiaire entre elles et la peau, on s'exposerait à des accidents produits par l'arrêt de la circulation du sang entre les points étranglés ou comprimés.

LES FRICTIONS.

Quelle que soit la friction ordonnée, il faut la faire durer aussi longtemps qu'il est prescrit et bien nettoyer la peau avant de l'appliquer. Si le médicament est gras, on doit enlever l'ancienne couche de graisse avant d'en mettre une nouvelle, l'ancienne étant toujours plus ou moins altérée et empêchant le contact immédiat de la nouvelle. Quant au rasement du poil sur la région à frictionner, il faut en référer au vétérinaire, qui est seul bon juge pour décider ce point, affirmativement ou non.

LES LAVEMENTS.

Il faut avant tout avoir à sa disposition une bonne seringue, bien conditionnée, munie d'une canule lisse et arrondie à son bout. Pour passer le lavement, on en remplit d'abord la seringue ; puis le doigt indicateur huilé et étendu à l'extrémité de la canule ouvre l'anus, dans lequel il pénètre en accompagnant celle-ci ; ensuite on pousse la canule plus avant en la maintenant dans une direction droite ;

—la main gauche tient en place et fixe le corps de l'instrument, et la main droite pousse le piston lentement et sans secousse.

PANSEMENT DES SÉTONS.

Les sétons doivent être pansés, nettoyés deux fois par jour. Ils seront lavés à l'eau tiède. On en exprime le pus en appuyant avec la main sur le trajet du cordon, en commençant par le haut. Si le séton, au lieu d'être relié par ses deux bouts, est terminé à chacun de ces derniers par une cocarde, il faudra que celle-ci soit toujours bien en contact avec l'ouverture supérieure, sinon elle penche au dehors, et son poids, pourtant si minime, finit, après quelque temps, par élargir fortement la plaie, plaie dont la cicatrisation irrégulière et large laisse après elle une véritable tare.

PANSEMENT DES PLAIES.

Les plaies exigent avant tout la propreté. Il est assez dans l'habitude des personnes étrangères à l'art de guérir d'essuyer la surface des plaies avec un linge ou des étoupes pour en enlever le pus. Cette pratique est fort mauvaise. Employée pendant un certain temps, elle changerait la plaie en ulcère, lequel, au lieu de guérir, tendrait tous les jours à s'agrandir, en rongant les chairs environnantes.

Il faut se contenter d'éponger légèrement la plaie en suppression; en *l'essuyant*, on lui enlève la couche cicatrisante, et l'on prolonge indéfiniment le mal.

PANSEMENT DES VESICATOIRES.

Nous en parlons seulement pour prévenir qu'il est mauvais d'arracher les pellicules, les écailles, les peaux qui se trouvent ordinairement à leur surface au bout de quelques jours. Ces pellicules, qui ressemblent à du parchemin, ne sont que l'épiderme soulevé et desséché. En les arrachant, on risque beaucoup d'agrandir inutilement le vésicatoire et même de tarer les animaux; mieux vaut laisser la nature se débarrasser elle-même de tous ces débris. Ce qui peut être utilement fait, c'est aider un peu au travail de la nature, en coupant avec des ciseaux les parties mortes et détachées.

La guérison des vésicatoires cause ordinairement une vive démangeaison, qui porte l'animal à se frotter avec force contre les objets et les murs à sa portée. Il suffit très souvent, pour calmer cette démangeaison, d'appliquer une légère couche d'huile de lin sur la place du vésicatoire.

Soins spéciaux.

Pour être à même de donner avec efficacité les premiers soins aux animaux malades, il est indispensable, si l'on veut éviter des accidents et des méprises, de connaître quelques symptômes principaux et habituels des maladies les plus fréquentes, c'est-à-dire les caractères qui les font distinguer les unes des autres, et empêchent des confusions qui pourraient souvent devenir fatales aux sujets malades.

Nous allons tâcher de répandre cette connaissance dans un langage à la portée de tous ceux qui tiennent ou s'occupent des animaux domestiques. Nous indiquerons les soins à donner avant l'arrivée du vétérinaire, au fur et à mesure que nous donnerons les principaux caractères spéciaux de chaque maladie ou accident. Afin de faciliter la mémoire, nous avons divisé les affections dont il sera traité en deux classes : Première, *Maladies proprement dites*. Deuxième, *Accidents et boiteries*. La première classe sera subdivisée en onze groupes, le dernier consacré spécialement aux maladies contagieuses. Il sera pris une ou plusieurs affections, — dans tous les cas en très petit nombre. — dans chaque groupe, le cadre de ce modeste travail ne comportant pas un plus grand développement.

I. MALADIES DU SANG.

Les maladies du sang dont nous avons à nous occuper devant toutes être considérées comme contagieuses, nous renvoyons pour ce qui les concerne au paragraphe spécialement consacré à ce sujet.

II. MALADIES NERVEUSES.

IMMOBILITÉ.

C'est une des affections les plus fréquentes de ce groupe ; elle semble appartenir exclusivement à l'espèce chevaline. Elle a son siège au cerveau et se développe très-lentement, quelquefois même à l'insu du maître.

Cette maladie est caractérisée par les signes suivants : Stupidité, —absence de spontanéité dans les mouvements, —ni volonté ni ardeur au travail, —tête basse, appuyée sur la mangeoire, ou soutenue par la longe, —difficulté très-grande, sinon impossibilité de reculer, —aucune sensibilité apparente lorsqu'on introduit le doigt dans l'oreille. Le malade reste debout, les jambes antérieures croisées, si on les lui a placées ainsi. On observe quelquefois des accès frénétiques qui interrompent la somnolence.

La manière de manger et de boire du cheval immobile est aussi caractéristique. Il arrache la nourriture au râtelier et la jette par terre : ce n'est qu'alors qu'il la mange. On le voit souvent rester très-longtemps sans mâcher, avec la bouche plus ou moins remplie de foin ou de paille, comme plongé dans de grandes réflexions. Quand on lui présente à boire, il enfonce la tête dans le liquide jusqu'au-dessus des narines.

Cette maladie présente quelquefois des temps d'intermittence, surtout pendant l'hiver. C'est alors qu'on peut s'en défaire sans éveiller la défiance d'un acheteur trop confiant, —mais l'affection ne tarde pas à reparaître. C'est à cause de cela qu'on inscrit l'immobilité parmi les vices rédhibitoires.

Ordinairement, lorsqu'on découvre la maladie, elle est déjà incurable. Il faut alors soumettre le cheval à un régime délayant et rafraîchissant ; lui pratiquer quelquefois une saignée ou lui faire prendre un purgatif, suivant l'avis du vétérinaire, pendant que la maladie se manifeste le plus.

Le cheval immobile peut être utilisé au labour, à la herse et à quelques autres travaux de la campagne ; à tout autre usage, il serait dangereux de s'en servir, non-seulement pour lui, mais aussi pour son conducteur, car, pendant un accès, l'animal pourrait s'emporter sans retenue possible, tout briser devant lui ou se jeter dans un précipice.

Deux précautions indispensables à prendre ici, c'est de ne se servir que d'un collier bien large, qui ne comprime point les veines du cou, et d'éviter autant que possible d'exposer l'animal à l'ardeur des rayons du soleil.

INFLAMMATION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE.

Dans la myélite ou inflammation de la moelle épinière, la marche est chancelante, les membres postérieurs s'entrecroisent, le train de derrière vacille, le recul est très difficile ainsi que la descente sur une pente un peu raide, le rein est très-sensible à la pression. Quand le mal n'est pas développé davantage, le malade continue à boire et à manger à peu près comme de coutume. On remarque cependant une certaine constipation ; chez le cheval, les crottins, sont durs et noirâtres. Tous ces symptômes augmentent en raison des progrès de l'inflammation. Les premiers soins à donner sont : diète sévère ; boissons légèrement blanchies, rendues rafraîchissantes par un peu de sel de nitre ; application le long du dos et de la croupe de sachets de son mouillés à l'eau chaude et entretenus constamment humides et chauds ; lavements simples. On demandera en même temps le vétérinaire, qui pratiquera une ou plusieurs saignées et ordonnera des purgatifs ; enfin, qui se comportera à l'égard du malade comme lui ont indiqué ses professeurs de clinique et comme lui conseillera sa propre expérience, si l'affection a une tendance à traîner en longueur.

APOPLEXIE OU COUP DE SANG.

Quand le coup de sang a lieu au cerveau, l'animal tombe tout à coup, impuissant à se relever : les yeux sont fixes et insensibles, il y a grincement de dents et salivation plus ou moins abondante. Il y a absence de mouvements, les mouvements des flancs exceptés.

Le coup de sang est assez fréquent chez les chevaux bien nourris et de tempérament sanguin. Quand il se manifeste par la chute de l'animal, il est presque toujours trop tard : c'est à le prévenir qu'il faut aviser. Avant que l'apoplexie ne soit prononcée, il y a presque toujours des signes avant-coureurs : pesanteur de la tête, stupidité, engourdissement des membres, pouls plein, membranes de l'œil et des narines rouges et engorgées. Il faut alors recourir de suite aux ablutions d'eau froide sur la tête et aux lavements excitants pour débarrasser le cerveau et attirer le sang vers les voies postérieures. Si l'homme de l'art tardait à venir, il faudrait hardiment saigner ; extraire de deux à quatre pintes de

sang suivant la taille et le volume du cheval. Puis on attendra les secours médicaux du patricien diplômé qui aura été requis.

Il faut user des mêmes soins quand le coup de sang est accompli, c'est à-dire quand il y a chute du malade.

La pression des veines du cou par un collier mal fait ou trop étroit, l'exposition directe et souvent abusive des animaux aux rayons solaires, les courses exagérées et la précipitation dans l'exécution des travaux, surtout pendant les chaleurs, telles sont les causes déterminantes du coup de sang. Elles sont faciles à éviter; il suffit d'un peu de bon vouloir.

Quelquefois, il y a coup de sang à la moelle épinière. L'apoplexie de cet organe s'annonce par l'affaissement soudain de la croupe, les membres de derrière s'appuyant sur la face antérieure des boulets fortement fléchis; la chute du malade et la paralysie plus ou moins complète des membres suivent ordinairement de très-près l'apparition de ces premiers signes.

Les douches d'eau très-froides appliquées sans relâche sur les reins et la croupe sont les premiers et meilleurs remèdes à opposer avant l'arrivée d'autres secours médicaux. Si ceux-ci se faisaient trop attendre, on pourrait amputer un bout de la queue, afin d'opérer une évacuation sanguine presque directe et souvent salutaire. On laissera l'animal à la diète, couché sur une bonne et épaisse litière, et l'on passera quelques lavements simples.

TÉTANOS OU MAL DE CERF.

De toutes les maladies qui peuvent atteindre nos animaux, le tétanos est à coup sûr l'une des plus graves, en même temps que l'une des plus faciles à distinguer, à telle enseigne que toute personne, même étrangère à l'art vétérinaire, qui a vu une fois un cheval tétanique, ne saurait plus méconnaître le mal, à moins d'être complètement dépourvue d'esprit d'observation. Le premier symptôme qui attire ordinairement l'attention est une certaine raideur dans l'encolure, co-existant dans la généralité des cas avec une difficulté évidente de manger et une production abondante de salive, laquelle s'écoule filante hors de la bouche.

La raideur du cou devient plus grande : elle s'étend au reste du corps et aux membres ; les oreilles se dressent à l'insu du malade, la difficulté d'ouvrir la bouche devient encore plus manifeste ; les narines sont dilatées et dures au toucher. Le regard est fixe et les yeux se recouvrent en partie d'une sorte de gros ongllet nommé corps clignotant ; la queue est levée et constamment agitée. Le sujet est planté sur ses jambes comme sur quatre piquets ; il ne se meut qu'avec beaucoup de difficulté et tout d'une pièce. Il y a par intervalles des sueurs générales ou partielles, et la sensibilité est portée au plus haut degré, à tel point que seul le son de la parole suffit souvent pour faire gagner des convulsions au malade. Quand l'affection n'est pas combattue dès le commencement, la mort en est la terminaison presque constante : elle arrive ordinairement du quatrième au quinzième jour.

Il va de soi que l'ensemble de tous ces caractères se modifie du plus au moins, suivant le degré de violence de la maladie et selon que tout le corps ou seulement quelques-unes de ses régions sont attaquées par la raideur tétanique.

Le mal de cerf est dû à deux ordres différents de cause : d'abord aux refroidissements subits, aux arrêts de transpiration, à l'action de forts courants d'air agissant sur un animal en sueur, à une immersion froide et soudaine sur un sujet nerveux : on dit alors que le tétanos est *essentiel* ; ou bien la maladie est consécutive à une plaie, à une blessure ou à une opération chirurgicale quelconque, c'est le cas le plus grave ; c'est aussi le plus fréquent : il y a alors tétanos *traumatique*.

Aussitôt l'apparition du mal, il faut se hâter de soustraire le malade à toute influence extérieure qui pourrait l'agiter. On le placera dans une écurie chaude et obscure ; on lui fera prendre des bains de vapeur prolongés ; on passera quelques lavements simples pour faciliter et provoquer les selles ; on le soumettra aux barbottages de son et de farine d'orge. Les éclats de voix, les coups ou tous autres procédés qui pourraient inquiéter le sujet doivent être sévèrement proscrits. Si l'affection est due à une plaie, on inspectera celle-ci ; on la lavera d'abord avec de l'eau tiède, puis on y appliquera quelques compresses d'une décoction

de mauves et de têtes de pavots. Tels sont les meilleurs conseils à suivre en attendant l'arrivée de l'homme de l'art, dont les connaissances spéciales sont seules capables de le guider dans le choix du traitement à suivre ultérieurement.

III. MALADIES DE POITRINE.

La toux est un symptôme constant des maladies aiguës qui ont leur siège dans la poitrine. Elle varie suivant la localisation du mal. C'est elle qui attire ordinairement l'attention avant tous les autres symptômes : frissons, mouvements des flancs, soit plus ou moins vive, etc. Ces symptômes peuvent appartenir à un catarrhe pulmonaire ou bronchite, à une fluxion de poitrine, à une pneumonie ou à toute autre affection de l'appareil respiratoire. Au point de vue où nous sommes, il serait oiseux ou du moins peu utile de faire le tableau différentiel de toutes ces maladies, car les premiers soins à donner aux malades, dans ces cas, sont les mêmes. C'est ici surtout qu'il s'agit de bien soigner les animaux au début du mal, car, convenablement traitées dans le principe, les affections de poitrine guérissent pour la plupart avec assez de facilité, tandis qu'elles sont rebelles et dégèrent souvent en maladie de langueur lorsqu'elles sont négligées.

Dès que l'animal tousse, il faut bien le couvrir, ne plus lui donner que des boissons tièdes, retrancher la ration d'avoine et la remplacer par une poignée de farine d'orge dans la boisson. On placera le malade dans une écurie à température douce et égale. Si la toux persiste sèche au bout de quelques jours, il faudra édulcorer les boissons, c'est-à-dire y ajouter un peu de sirop de boulanger ou de poudre de réglisse et faire prendre quelques bains de vapeur dirigés vers la tête.

Quelquefois la maladie débute tout à coup avec force après une course ou un travail rapide, quand l'animal couvert de sueur s'est refroidi dans un courant d'air ou dans une écurie trop fraîche. Il y a alors des frissons parmi tout le corps et une agitation continuelle. La respiration se trouble, devient pénible ; l'animal reste debout les jambes de devant écartées, la tête basse et les narines ouvertes ; il

fait aussi entendre de temps en temps une toux plus ou moins douloureuse. Quelquefois, au lieu d'agitation, il y a accablement, tristesse, avec accompagnement de fièvre. En ces circonstances, on est aux prises avec une fluxion de poitrine, une pneumonie ou toute autre maladie grave au début. Il faut être prompt et énergique dans les premiers soins à donner et se hâter de requérir le vétérinaire. On doit bouchonner vivement et longtemps, puis couvrir l'animal avec d'épaisses couvertures de laine préalablement chauffées. A l'intérieur, on donnera quelques breuvages chauds de tisanes de graines de lin ou de chiendent. L'ensemble de ces soins a pour but de ramener la transpiration. Souvent il suffit de mettre le sujet en sueur pour couper la maladie. On le tiendra a une diète sévère ; rien que de l'eau tiède pour boisson.

L'inflammation des poumons, les fluxions de poitrine, sont généralement dues aux mêmes causes. Ces causes sont presque toujours des arrêts de transpiration, des *sueurs rentrées*, pour nous servir d'une expression pittoresque et vulgaire. Il est aisé d'y soustraire les animaux ; l'emploi de la couverture de laine pendant la suspension ou à la fin du travail suffirait déjà à prévenir un grand nombre de ces maladies.

IV. MALADIES INTESTINALES.

INFLAMMATION INTESTINALE.

Cette inflammation peut se borner à l'estomac ou s'étendre aussi aux autres intestins. Dans le premier cas, elle est caractérisée par les symptômes suivants, qui existent simultanément ou qui se produisent et s'aggravent selon les progrès de la maladie.

Le cheval est triste et abattu ; il tient la tête baissée, mange très-peu ou point, recherche les boissons, de préférence l'eau froide. La bouche est chaude, pâteuse, et exhale une mauvaise odeur. La membrane de l'œil est rouge et injectée ; la peau est sèche, le poil piqué ; les crottins sont durs et quelquefois couverts par des glaires. Dans certains cas, on remarque quelques légères coliques. Quand l'inflammation se propage aux autres intestins, la maladie

est beaucoup plus grave : un indice à peu près certain de cette complication, c'est la couleur rouge jaunâtre de la membrane de l'œil, c'est aussi l'inflexibilité de l'épine dorsale, accompagnée d'un balancement plus ou moins marqué dans la marche.

Dans un cas comme dans l'autre, les premiers soins à donner sont les mêmes. Le malade doit d'abord être soumis à une diète plus ou moins sévère ; on supprimera les pailles, les foin, les grains pour les remplacer par des borbottages au son et à la farine d'orge. Si la maladie débute avec gravité, il faut supprimer toute nourriture, ne permettre que les boissons grasses de graines de lin ou de mauve avec quelques pincées de sel de nitre, passer des lavements simples en abondance et consulter sans plus tarder un praticien compétent.

INDIGESTION AIGUE DE L'ESTOMAC.

Cette affection, qui serait beaucoup mieux appelée *spasme* ou *crampe de l'estomac*, se manifeste ordinairement tout à coup après le manger, même pendant le repas, ou seulement deux ou trois heures après. L'animal cesse de manger, s'agite, gratte du pied, se couche avec précaution, se relève pour se coucher encore et se roule par terre en se débattant. Si le mal continue, les coliques deviennent plus fréquentes et plus vives, la bête se couvre de sueur, puis le corps se refroidit, la face se grippe, les naseaux se dilatent ; les coliques cessent, il y a une fausse apparence d'amélioration, qui n'est que le signe précurseur d'une mort certaine et prochaine. Celle-ci arrive généralement dans les dix ou quinze heures ; elle est beaucoup plus prompte quand il y a déchirure de l'estomac, complication irremédiable et malheureusement assez fréquente.

Aussitôt que les premiers symptômes du mal apparaissent, il faut de suite avertir le vétérinaire. En attendant son arrivée, on doit retirer le manger, placer le sujet dans une écurie ou dans un compartiment séparé où on lui donnera une abondante litière, afin qu'il ne puisse se blesser ni blesser les autres en se débattant. On le fera bouillonner ferme, on lui passera quelques lavements à l'eau légèrement savonnée pour l'exciter à se vider, et on lui administrera un ou un verre et demi à vin d'éther sulfurique.

dans une pinte d'eau. Ce précieux médicament, de même que l'ammoniaque liquide, devrait se trouver entre les mains de quiconque possède des animaux.

Certaines personnes, pour tâcher de guérir l'indigestion aiguë, forcent l'animal, à coups de fouet, à courir sur un terrain que l'on choisit le plus accidenté possible. Cette pratique est absurde, dangereuse au possible ; elle a peut être fait mourir plus de chevaux que tous les remèdes empiriques ensemble.

INDIGESTION INTESTINALE.

L'indigestion intestinale ou constipation, ou la *torche*, comme on l'appelle vulgairement, débute comme l'affection précédente. La bête se couche, se relève, gratte du pied, regarde son flanc ; mais dans l'indigestion de l'estomac, c'est le flanc gauche qui est gonflé, tandis qu'ici c'est le droit.

Cette maladie est également fort rapide si elle n'est combattue efficacement et à temps.

Dès l'apparition des premiers maux de ventre, il faut passer abondamment des lavements gras d'eau de graines de lin tenant en dissolution ou quatre livres de sel de Glauber par seau de liquide. On fera prendre quelques breuvages de la même composition ; on emploiera, si c'est possible, les bains de vapeur, les couvertures chauffées sur le ventre, ainsi que les bouchonnements souvent et énergiquement répétés. Ces premiers soins secondant puissamment le traitement du vétérinaire, lequel aura été demandé en toute hâte. Ils favorisent et accélèrent l'action des purgatifs plus forts ordonnés dans ce cas.

Après la guérison, on tiendra pendant quelques jours l'animal à la diète plus ou moins sévère, on le soumettra à un régime délayant et relâchant : des barbottages avec du son blé de et de la farine de lin, des carottes, des pommes de terre, etc. ; ni paille ni foin.

MAL DE VENTRE DE PAILLE.

Souvent les chevaux éprouvent de la gêne pour faire leurs crottins ; ils se ballonnent, ont de légers maux de ventre, — puis le dérangement passe pour recommencer

encore le lendemain ou le surlendemain après le repas. C'est au régime peu nourrissant auquel sont soumis la plupart des chevaux de ferme pendant l'hiver qu'on doit rapporter ces maux de ventre. La ration alimentaire, presque uniquement composée de paille, ne forme à la longue que des excréments durcis qui, secondés par la faiblesse de l'intestin, bouchent les boyaux et produisent des constipations journalières plus ou moins opiniâtres. On triomphe de ces dérangements en laissant les animaux pendant quelque temps à la diète et au régime délayant que nous venons d'indiquer plus haut. De plus, il faut donner pendant trois ou quatre jours du sel de Glauber à doses continues, soit de trois quarts de livre à une livre par jour en plusieurs fois, disons dans de l'eau de mauve ou de graines de lin. On doit aussi passer quelques lavements à l'eau de son pour provoquer et faciliter les évacuations.

MÉTÉORISATION DES BÊTES À CORNES.

Une vache est atteinte de météorisation quand elle est *entonnée*, si nous pouvons nous servir de ce terme appartenant à l'idiôme de certains pays. Il nous dispense de toute description, chacun sachant ce que c'est qu'une bête à cornes *entonnée*.

Il y a plusieurs moyens de remédier à ce grave dérangement, dû à un empêchement de l'animal de pouvoir faire ses renvois et ainsi donner issue aux vapeurs et aux gaz accumulés dans la panse. C'est principalement quand les bêtes pâturent le jeune trèfle que les cas de météorisation sont les plus fréquents.—Il faut, pour combattre ce trouble des fonctions digestives, des agents ou moyens rapides, car la mort est prompte si le dégagement de gaz n'est pas rendu libre d'une façon ou de l'autre. Ces moyens ou agents sont de deux ordres : les moyens chimiques ou médicamenteux et les moyens mécaniques ou chirurgicaux.

Parmi les premiers, rangés d'après leur degré d'efficacité, telle que l'expérience l'a fait connaître, nous avons :

1o. L'administration à l'intérieur de l'ammoniaque liquide ou esprit volatil. On en verse de une à trois cuillères à soupe dans un carafon d'eau froide,—suivant la

taille et le volume de la bête,—et l'on administre en une fois.—Quelques minutes après l'ingestion du breuvage, les renvois s'opèrent et le flanc s'affaisse.—En cas de non-réussite, on peut renouveler la dose après une douzaine de minutes d'attente.

20. L'eau savonnée. On fait fondre du savon commun de lavandière,—gros comme une noix,—dans un pinte d'eau, que l'on donne également en une fois.—On peut recommencer à plusieurs reprises et à courts intervalles si les éructations tardent à se produire.—Ordinairement, il suffit d'un ou de deux breuvages au plus pour soulager tout à fait l'animal.—Ce remède, aussi modeste qu'efficace, a pour lui l'avantage très-grand d'être partout sous la main.

30. La lessive de cendres de bois,—même dose.—Elle a l'inconvénient d'exiger un temps assez long pour être bien préparée.

40. Les spiritueux, genièvre, eau-de vie, etc., à la dose de trois roquilles à une chopine.

50. Les baumes et l'éther.—On obtient quelquefois avec assez de rapidité le dégonflement au moyen de ces agents médicamenteux, mais ils ont l'inconvénient très-grave, l'éther surtout, de rendre la viande impossible à manger, dans le cas où le sacrifice de la bête serait inévitable.

Les moyens mécaniques ou chirurgicaux ne doivent être mis en usage qu'en cas de très grande presse où après avoir essayé vainement l'ammoniaque ou l'eau de savon. Il y en a deux principaux : ce sont l'évacuation des gaz par une sonde introduite par la gueule et le percement des flancs. Cette dernière opération doit toujours, quand c'est possible, être confiée au vétérinaire, à l'exclusion de toute autre personne. Quant à l'introduction d'une sonde dans la panse par la gueule, il serait à désirer que ce mode se vulgarisât de préférence à l'autre. Dans certaines maisons, on appuie avec plus ou moins de force sur la panse pour en amener plus tôt le dégonflement. Cette pratique est plus qu'inutile : elle est dangereuse, car elle peut occasionner la déchirure des parois du rumen ; dans tous les cas, elle importune péniblement l'animal ;—il faut s'en départir.

Les moutons *entonnés* doivent être traités de la même manière, en proportionnant les doses des médicaments,— soit un sixième pour l'ammoniaque, le tiers pour l'eau savonnée ou la lessive, le quart pour les spiritueux et les baumes, un peu moins pour l'éther sulfurique ou hydrique.

Quand on peut parvenir à habituer les bêtes à manger quelques peu de paille avant d'aller sur le trèfle, il faut toujours le faire. C'est le meilleur moyen pratique de prévenir la météorisation.

V. MALADIES GÉNITO-URINAIRES.

MAL DE VENTRE D'HIVER.

Il arrive dans les premiers temps de l'hiver que des chevaux manifestent de la gêne pour uriner; ils agitent la queue et grattent le sol comme s'ils éprouvaient des coliques. Cette gêne dure quelquefois plusieurs jours et peut augmenter au point de mettre en danger la vie des animaux. C'est ordinairement la mauvaise qualité des aliments récoltés dans l'année qui cause ces dérangements, d'ailleurs faciles à combattre. Il suffit presque toujours, pour les faire disparaître, de mettre les animaux à la diète pendant deux ou trois jours, avec des tisanes de graines de lin et de chiendent blanchiés avec de la farine d'orge et renfermant un peu de sel de nitre et de sel de Glauber.

INFLAMMATION DE LA VESSIE.

La cystite ou inflammation de la vessie s'annonce à peu près comme l'indigestion aiguë, mais on la distingue aisément de cette affection. Dans la cystite, il y a grande agitation de la queue et trépigement presque incessant des pieds de derrière; de plus, le sujet se campe à tout moment pour uriner, et laisse écouler, avec effort et en se plaignant, un peu d'urine sanguinolente, quelquefois trouble et épaisse. La verge sort constamment du fourreau; si c'est une jument, la vulve s'ouvre et se ferme comme à l'époque du rut. Chez la femelle comme chez le mâle, l'orifice du canal urinaire est rouge et enflammé.

Les causes les plus communes de l'inflammation de la vessie sont : la qualité mauvaise des nourritures, les altérations de l'avoine et la présence de calculs ou pierres dans la vessie.

Quand la maladie est due à de mauvais aliments, on doit s'empresse de retirer ceux-ci, faire boire à la bête beaucoup de tisane de mauve et de chicendont tenant en dissolution quelque peu de sel de nitre et ordonner la diète.— Si les maux étaient grands, il faudrait, en attendant l'arrivée de l'homme de l'art, couvrir les reins de sachets de son chaud et humide, et, dans la mesure du possible, diriger des bains de vapeur sous le ventre.

Lorsque le mal est dû à la présence de calculs ou pierres dans la vessie, ce qui peut se présumer presque avec certitude quand les urines sont fort troubles et chargées de poussière ou de petits graviers, il n'y a qu'un moyen certain de soulager le malade, c'est d'extraire les calculs ou de les écraser, opération exclusivement du ressort de la chirurgie vétérinaire.

Néanmoins, s'il y avait forte *rétenion d'urine*, manifestée par des coliques plus ou moins intenses, et que les secours du vétérinaire se fissent attendre trop longtemps, il faudrait d'urgence aviser à débarrasser la vessie. L'expérience qui nous est propre nous permet d'affirmer que, dans ce cas, la méthode la plus pratique, la plus inoffensive et la plus efficace pour atteindre le but est d'injecter prudemment dans le canal ou conduit urinaire une certaine quantité d'eau de graine de lin à la température de 25 à 30 degrés centigrades.—On pousse doucement le liquide dans la verge à l'aide d'une bonne seringue jusqu'à ce qu'on sente une résistance un peu forte, puis on retire la seringue sans précipitation. Le liquide injecté s'écoule avec force, entraînant presque toujours un jet d'urine avec lui.

INFLAMMATION DE LA MATRICE ET ÉPANCHEMENT DE LAIT.

C'est toujours à la suite du part que cette grave maladie se développe chez nos grandes femelles domestiques, soit à cause de manœuvres inconsidérées lors de l'accouchement,

soit à cause de la présence prolongée du délivre dans la matrice, soit encore, mais plus rarement, par suite d'une prédisposition particulière du sujet.

L'inflammation de la matrice est accusée par la continuation des efforts expulsifs après la parturition achevée, par de légers maux de ventre et par l'écoulement de matières sanguinolentes hors de la vulve.—La bête est inquiète ; elle a de la fièvre. L'appétit est nul, la soif ardente ; le lait ne descend pas dans le pis. La vulve est gonflée et rouge ; il y a besoin fréquent d'uriner. L'inflammation peut se borner à la couche interne de la matrice ou bien entreprendre toute son épaisseur. Dans cette dernière circonstance, la maladie est beaucoup plus grave ; elle se manifeste par des symptômes aussi plus alarmants. Quelquefois aussi le péritoine, cette membrane qui tapisse tout l'intérieur du ventre et que les bouchers appellent *toilette*, se trouve enflammée en même temps que la matrice ; il y a alors pour le vulgaire *épanchement de lait*. Cette appellation vicieuse est due à une certaine apparence laiteuse du liquide répandu en grande abondance dans le péritoine à la suite de l'inflammation de celui-ci. Ce liquide n'est nullement du lait ; c'est uniquement ce qu'on appelle en science un *exsudat*, lequel, pas plus que celui qui existe dans la poitrine à la suite d'une pleurésie, n'a les qualités du lait.

L'inflammation du péritoine est une complication presque constamment mortelle. Elle s'annonce par des coliques plus fortes, par l'arrêt subit et complet de la sécrétion laiteuse, si celle-ci avait déjà commencé à s'établir, par la douleur ressentie à la moindre pression sur le ventre, par l'abaissement de la température à la peau, par des frissons et des tremblements généraux, et par la respiration, qui est courte et vive.

À l'apparition des premiers symptômes de cette grave affection, compliquée ou non d'*épanchement de lait*, il faut d'urgence requérir le médecin-vétérinaire, et incontinent appliquer sur le ventre et sur les reins des couvertes de laine trempées dans de l'eau chaude de mauve ou de graines de lin, couvertures que l'on doit arroser constamment. On fera aussi des injections adoucissantes et calmantes dans la

matrice, en attendant le vétérinaire, qui saignera et prescrira d'après les indications.

VI. MALADIES DE LA BOUCHE.

LAMPAS.

Pendant le travail de la dentition, le palais se gonfle et s'enflamme dans sa partie antérieure au point de dépasser souvent le niveau des dents incisives.

C'est ce gonflement qu'on appelle *fève* et plus communément *lampas*.

Quand on s'aperçoit du lampas, il faut soumettre le cheval aux barbotages de farine d'orge ou d'avoine, mêlée à de bon son de blé, en quantité suffisante pour pouvoir supprimer pendant quelques jours les aliments durs et fibreux, tels que les foin et les pailles. On gargarisera de temps en temps avec un mélange d'eau, de vinaigre et de miel :—eau, 3 parties; vinaigre, 1; miel, $\frac{1}{2}$,—afin de calmer l'irritation de la bouche.—Si le lampas persiste au bout de quelques jours, il faut en venir à la cautérisation, opération qui ne doit être confiée qu'à un vétérinaire diplômé.

C'est une erreur de confier la brûlure du lampas aux maréchaux ferrants. Ils chauffent leur fer à demi et l'appuient trop longtemps sur la partie engorgée; de là bien souvent une brûlure intense, une destruction profonde des tissus, dont la guérison est lente à obtenir et qui gêne beaucoup l'animal pour manger.

Quelquefois les maréchaux se mêlent aussi de saigner au lampas, soit avec un bistouri, un canif, soit avec l'antique corne de cerf, toujours en excellente odeur dans la plupart des forges à ferrer. Ils ne savent pas à quoi ils s'exposent, dans leur ignorance de l'anatomie de la bouche; piquant l'instrument à peu près au hasard, ils peuvent ouvrir l'artère appelée *palatolabiale*, et ainsi produire une grave hémorragie. Il est donc prudent au premier chef de laisser ici encore le maréchal à son enclume et de ne requérir pour la saignée au lampas que les personnes légalement compétentes.

CHICOTS ET INFLAMMATION DE LA LANGUE.

Les dents de chevaux s'usent quelquefois irrégulièrement ; il se forme à la surface des pointes, des aspérités que l'on nomme *chicots*, *surdents*, *dents de loup*, qui empêchent l'animal de moudre convenablement l'avoine et lui déchirent la langue et les joues. Ces chevaux qui mâchent imparfaitement ne tardent pas à maigrir ; ils s'affaiblissent quelquefois au point d'être incapables du plus léger service. Si l'on examine leurs crottins, on trouve ceux-ci farcis de grains d'avoine encore intacts, avalés sans avoir été mâchés et qui ont parcouru tout l'intestin sans être digérés. Pour remédier à cet inconvénient, il n'y a qu'un moyen, c'est de couper les chicots, c'est de niveler les grosses dents.

Beaucoup de personnes se servent à cet effet d'une gouge et d'un maillet. L'opération ainsi pratiquée blesse souvent la bouche et ne remédie qu'imparfaitement au mal. D'autres cherchent à régulariser les dents en faisant mâcher à la bête une grosse lime ou une râpe sur laquelle viennent en partie se briser les chicots. Ce mode d'opérer est encore plus mauvais que l'autre ; il met la bouche tout en sang par les nombreuses et inévitables excoriations et déchirures que la lime ou la râpe cause aux gencives, au palais, à la langue et aux joues. Toute personne qui aime son cheval se gardera bien de le livrer à une pratique aussi défectueuse et aussi barbare.

Les vétérinaires possèdent déjà depuis longtemps un instrument précieux pour raboter les dents. Son emploi rend l'opération facile, inoffensive, beaucoup moins douloureuse et surtout plus efficace. Il est aux mains de tous les vétérinaires ; il devrait être entre celles de toutes les personnes qui se prétendent capables d'opérer elles-mêmes.

L'*inflammation de la langue* est généralement due à des plaies, à des excoriations causées par des chicots. Cette inflammation est facile à reconnaître ; la langue est rouge, douloureuse, gonflée et souvent pendante entre les dents de devant ; il y a salivation abondante ; la difficulté de prendre des aliments, grande déjà dans le principe, devient insurmontable pour peu que le mal empire. Combattue dès le commencement, l'inflammation de la langue se dissipe assez promptement ; il n'en est plus ainsi si on laisse la maladie

progresser : celle-ci s'aggrave dans des proportions inquiétantes et expose alors la vie du sujet à de grands dangers.

Au début, l'affection cède presque toujours à quelques coups de lancette dans la langue et aux gargarismes légèrement acidulés par un peu de vinaigre. Il est de toute nécessité de priver le malade d'aliments solides pendant la cure, car la mastication produirait d'autres écorchures rendues inévitables à cause du gonflement.

VII. MALADIES DES YEUX.

FLUXION PÉRIODIQUE.

La fluxion périodique des yeux est une affection fréquente chez le cheval ; elle constitue un vice rédhibitoire. Elle a pour caractère principal de se produire par accès irrégulièrement espacés et plus ou moins nombreux, dépassant rarement cinq, le dernier anéantissant sans retour la faculté de voir.

La fluxion périodique s'annonce par la perte de la transparence de l'œil ; il est rouge ; très-sensible aux rayons lumineux et larmoyant. Les paupières sont gonflées, rouges en dedans, injectées et mouillées par d'abondantes larmes qui coulent sur le chanfrein et sur les joues. L'œil est ordinairement clos ou à demi-fermé pendant l'accès. Après quelques jours, ces symptômes se dissipent et l'œil reprend sa clarté, pour redevenir malade un peu plus tard.

Attaquée tout au commencement chez les jeunes chevaux et lorsque la fluxion est due au travail des dents, on peut espérer de la guérir avec des soins bien appropriés. En attendant l'homme de l'art, on placera le malade dans une écurie obscure, mais propre et saine ; on lotionnera l'œil avec une décoction de mauve et de têtes de pavot ; on observera la diète. Le temps le plus marqué de l'inflammation étant passé, il faudra ordonner un régime alimentaire rafraîchissant : des carottes, de la farine d'orge, quelque peu de bonne paille d'avoine et des boissons grasses en abondance, mélangées avec du son de blé.

Quand la maladie est due à d'autres causes qu'au travail des dents, principalement quand elle est due à l'hérédité, elle doit être considérée comme incurable. Néanmoins,

il faudra pendant les accès, afin d'amoindrir et d'abrégier les souffrances, donner au malade les mêmes soins que ceux que nous venons d'indiquer.

Si la fluxion périodique est causée par l'insalubrité de l'écurie, on doit sans délai loger les animaux ailleurs, ou bien faire les changements nécessaires pour rendre l'écurie salubre.

INFLAMMATION ORDINAIRE DE L'ŒIL.

L'ophthalmie ordinaire se présente tout à fait comme la fluxion périodique à la première période. Le traitement et les soins à lui opposer sont également les mêmes. Si l'inflammation persiste ou s'aggrave, il se produit des altérations dans les membranes et dans les humeurs de l'œil qui exigent des soins tout spéciaux et nécessitent toute l'habileté d'un vétérinaire instruit pour ramener l'organe à l'état sain.

L'inflammation de l'œil est généralement causée par la présence d'un corps étranger, paille, poussière, moucheron, etc. ; par l'action de vifs courants d'air ; ou par des coups portés par des domestiques ou des maîtres à la main brutale, qui frappent à tort et à travers sur la tête aussi bien que sur toute autre partie du corps. Elle est assez souvent aussi causée par un collier trop étroit qui comprime les veines du cou et tient le sang refoulé à la tête.—Dans tous les cas et avant tout, il faut faire disparaître la cause qui aura produit le mal, sans quoi tous les soins seraient inutiles ou superflus.

VIII. MALADIES DE LA PEAU ET DES PARTIES SOUS-JACENTES.

MALADIE PÉDICULAIRE.

La présence des poux est facile à constater ; on peut les voir à l'œil nu. Ils se tiennent principalement dans les crins du toupet, de l'encolure et de la base de la queue. Les poux causent une vive démangeaison qui fait maigrir

les animaux qui en sont atteints ; leur présence cause encore la chute des poils et des crins. Les animaux tourmentés par les poux s'agitent, se frottent contre les murs, se mordent entre eux ; ils se déchirent parfois la peau contre les pieux et les aspérités des corps à leur portée.

Dès qu'on reconnaît qu'un animal a des poux, il faut le séparer des autres, afin d'éviter que la vermine ne se propage à ces derniers. Puis on lavera et on pansera soigneusement tout le corps, mais tout particulièrement la toupet, la crinière et la queue. Alors on enduira ces régions ainsi que les parties dépilées avec un bon onguent à détruire les poux, prescrit par le vétérinaire et approprié à l'espèce animale. Les harnais qui auraient servi au sujet attaqué par la vermine devront également subir un lavage général à l'eau de savon.

C'est la malpropreté jointe à un régime alimentaire misérable, comme nous n'en voyons que pendant l'hiver, qui provoque la venue des poux. La malpropreté de la peau et la pauvreté du sang prédisposent à merveille les animaux à recevoir ces dégoûtants et incommodes parasites. Il est donc indispensable, après avoir débarrassé le sujet de sa vermine, de le soumettre à des soins de propreté continus et à un régime alimentaire riche et abondant.

DARTRES.

Nous parlons ici seulement de la dartre sèche, les autres étant rares chez nos grandes espèces d'animaux domestiques.—La dartre sèche se présente sous forme d'écailles poudreuses qui se détachent au moindre frottement. La place qu'elle occupe est plus ou moins grande et imparfaitement circonscrite ; elle est couverte d'une masse de petits boutons invisibles à l'œil nu, qui causent une démangeaison plus ou moins vive et provoquent la chute des poils. Cette sorte de dartre occupe ordinairement le front, les hanches et les autres régions où la peau est près des os.

En général, les dartres peuvent être attribuées aux mêmes causes que la vermine. Comme celle-ci, elles sont le plus souvent filles de la malpropreté et d'une alimentation pauvre et insuffisante.

Les soins de propreté unis à un bon régime alimentaire et à quelques lotions émollientes de mauve ou de graines de

lin suffisent souvent pour guérir les dartres sèches. Si elles résistent à ces soins, il faut consulter un praticien compétent qui ordonnera quelque pommade souffrée qui triomphera de l'affection en peu de temps.

CREVASSES.

Les crevasses peuvent exister partout où la peau fait des plis, mais c'est presque exclusivement aux plis du paturon, du genou et du jarret qu'elles se portent. Ce sont des plaies transversales, plus ou moins profondes, à bords durs, calleux et à fond blafard, fournissant une humeur ou pus mal élaboré, qui agglutine et fait tomber le poil des parties avoisinantes. Ces plaies sont douloureuses et font boiter l'animal qui en est atteint. Quand elles datent de quelque temps déjà, elles se refusent à la cicatrisation ; elles ont une tendance à se changer en ulcères et grandissent en largeur et en profondeur, au point de mettre quelquefois le malade pour longtemps hors de service.

Les crevasses sont généralement le partage des chevaux mous et lymphatiques, à jambes grasses, chargées de poils. Elles se développent sous l'empire de l'humidité et de la malpropreté.

La première indication à remplir pour combattre cette infirmité, c'est de donner de bonnes et fortes nourritures aux animaux, de les placer dans une écurie sèche avec d'abondantes litières et de veiller assidûment à la propreté des membres. On lotionnera les plaies avec de l'eau de mauve ; on les couvrira avec des cataplasmes de farine de lin jusqu'à ce que l'inflammation soit disparue.

Si les plaies tardaient encore à guérir après ces premiers soins, il faudrait, sans plus attendre, avoir recours aux lumières du praticien diplômé, qui fera choix d'un traitement en rapport avec l'état des plaies et la manière d'être en général du sujet.

PHLEGMONS.

Nous citerons seulement le mal de garrot, le mal de rognon, le mal d'encolure, le mal de taupe et le mal d'épaule.

Mal de garrot.—Le mal de garrot est causé par le frottement, le choc ou la pression prolongée de la selle, de la sellette ou du bât sur cette région.—Tout au commencement, il y a seulement un léger gonflement de la partie avec développement de chaleur et manifestation de douleur à la pression.—Le gonflement augmente ainsi que la chaleur ; la douleur s'accuse très-vive au plus léger touche. Puis le gonflement se circonscrit, mais s'élève davantage ; la douleur et la chaleur diminuent sensiblement. Il y a formation de pus dans la tumeur, dont le sommet s'amincit, se perce et laisse écouler une quantité plus ou moins grande d'humeur.—Si rien n'arrête le mal, il continue à grandir ; l'animal maigrit, le pus ronge la plaie ; celle-ci s'approfondit de plus en plus, et les tissus joignants s'enflamment à leur tour. Il se forme de nouveaux abcès, des fistules et des anfractuosités profondes appelées *clapiers* ; les fibres tendineuses, les os de l'épine dorsale se carient. La maladie prolonge ainsi sa durée pendant des semaines, des mois ; elle peut même devenir incurable et causer la mort du malade.

Mal de rognon.—Il a son siège sur les reins et doit sa naissance aux mêmes causes que le mal de garrot, ces causes agissant en arrière sur la région des reins ; assez souvent il se manifeste sur les côtés.—C'est immédiatement après le déharnachement qu'on s'aperçoit qu'il y a contusion ; elle apparaît sous forme de petit bosse ou cloche de consistance molle. Naissant sur le côté et s'annonçant ainsi, l'affection est rarement grave ; mais il n'en est plus ainsi quand la contusion a lieu sur l'épine même du dos. Dans ce cas, elle offre un danger sérieux, et si l'on n'y apporte remède, elle se conduit comme le mal de garrot et ne tarde pas à attaquer les os de la colonne vertébrale.

Mal d'encolure.—Il se manifeste aussi à la suite d'une contusion produite par un coup ou par le frottement du harnais, lequel est ici le collier. Le mal s'annonce par la formation d'une bosse plus ou moins volumineuse, un peu en avant du garrot, chaude et douloureuse à la pression. Il s'y forme également de l'humeur, si l'on n'y remédie aussitôt, et l'affection progresse à la manière des deux précédentes. Il y a aussi carie des tissus blancs, mais principalement d'une large expansion tendineuse appelée *cordou-*

cervical ou *ligament cervical* et dont la fonction consiste à soutenir le poids de la tête pendant l'inaction ou pendant le sommeil.

Mal de taupe.—Causes analogues, mal de même nature que les trois précédents; à son siège sur la nuque. On s'aperçoit de son existence par l'attitude gênée du sujet, qui ne lève la tête qu'avec peine et ne peut prendre le manger au râtelier. Si l'on passe la main sur la nuque, on y sent une élévation chaude et douloureuse. La maladie continuant sa marche, le gonflement devient plus apparent, les mouvements d'extension de la tête sont nuis ou très-bornés. Il y a douleur fortement accentuée; le malade reste avec la tête baissée ou appuyée sur le bord de la mangeoire et se trouve en proie à la fièvre. Puis la suppuration arrive, les douleurs s'apaisent et on a les mêmes suites que dans le mal de rognon ou de garrot, avec cette différence que le mal de taupe est beaucoup plus dangereux à cause du voisinage plus rapproché encore de la moelle épinière et de ses enveloppes.

Mal d'épaule.—Le mal d'épaule est encore une tumeur de même nature que celles qui précèdent, seulement son développement est beaucoup plus lent et n'offre pas la même gravité. Il est situé sur le point d'appui du collier au-dessus de l'articulation de l'épaule et doit son origine aux frottements réitérés de ce harnais quand il est trop dur ou mal proportionné. Cette tumeur peut atteindre le volume d'une tête d'homme.

Le mal d'épaule, de même que les maux de garrot, de rognon, d'encolure, de taupe, peut mettre pour longtemps un cheval hors de service. Le maître a donc un intérêt puissant à éloigner les causes ordinaires de ces maladies; son attention doit principalement se porter sur l'état des harnais et la façon de seller et de harnacher.

Les premiers soins à opposer dès le début à ces divers phlegmons sont les mêmes pour tous. Si l'on découvre le mal à son commencement, soit aussitôt après le déharnachement ou seulement quelques heures après, il faut appliquer immédiatement sur la partie contuse un gros cataplasme d'argile et de vinaigre, ou un sachet rempli de neige, si on

est à saison. On se trouve également bien du moyen employé dans la cavalerie, moyen que voici : on imbibé un gazon avec du vinaigre, puis on le fixe avec le surfaix, le selle ou la sellette sur la région malade, et on l'arrose de temps en temps avec du vinaigre ou seulement de l'eau froide.—Il est indispensable, pour obtenir de bons effets de ces soins, d'en prolonger l'application jusqu'à ce que l'inflammation soit complètement avortée.

Si l'inflammation est déjà établie quand on s'aperçoit du mal, il faut requérir le vétérinaire, et, en attendant sa visite, se servir de cataplasmes aux feuilles de mauve et à la farine de lin, souvent arrosés par des décoctions tièdes de même nature.

Dans le mal de taupe, il est de plus indispensable de faciliter au cheval la préhension des aliments. A cette fin, on laisse le malade en liberté dans une boxe ou dans une écurie séparée avec une augette à hauteur de la bouche.

IX. MALADIES DES ARTICULATIONS.

MOLLETTES ET VESSIGONS.

Ce sont des tumeurs molles, élastiques, plus ou moins volumineuses, qui se trouvent aux articulations des membres. On nomme plus particulièrement ces tumeurs *vessigons* quand elles existent au jarret, et *mollettes* quand elle sont au boulet.

Dès qu'on s'aperçoit de leur formation, il faut entourer l'articulation de bandes de flanelle méthodiquement serrées pour maintenir la tumeur effacée. On donnera à l'animal une nourriture riche sous un petit volume. Sous aucun prétexte, en pareil cas, surtout pour les poulains et les jeunes chevaux, il ne faut admettre le régime du vert. De l'avoine, des grains, des féverolles, de bonnes pailles, telle est ici l'alimentation à ordonner. Le vert est une nourriture trop aqueuse qui ferait empirer le mal.

On doit promener le sujet de temps en temps au pas et éviter avec soin les courses, les sauts et les coups de force. Quand l'animal est jeune et que les mollettes ou vessigons sont encore peu prononcés, on peut espérer, en persévérant, d'obtenir la guérison par ces seuls soins. Plus tard, la

chose doit être très-difficile ; on a recours aux vésicatoires, aux charges, au feu, etc.

X. MALADIES DU PIED.

FOURBURE.

La fourbure est fréquente chez le cheval. Elle éclate ordinairement tout à coup à l'écurie, ou après une course longue et forcée, ou bien encore, si c'est une jument, après mise-bas. L'affection peut entreprendre les quatre pieds à la fois, mais ordinairement elle se borne aux pieds de devant ; nous ne parlerons donc que de la fourbure aux pieds antérieurs.

Le cheval fourbu marche avec beaucoup de peine ; il rassemble sous lui ses pieds de derrière pour soulager ceux de devant, pose lentement ces derniers, en hésitant et le plus en avant possible, en prenant appui sur les talons. Le sabot est chaud ; il y a généralement de la fièvre ; le pouls est plein et accéléré ; l'appétit est nul ou beaucoup diminué. On observe quelquefois des tremblements partiels aux cuisses et derrière les épaules.

La fourbure est une maladie grave en ce sens que, si elle n'est pas combattue avec efficacité et dès son apparition, elle passe à l'état chronique en peu de jours et ne rend alors les malades qu'estropiés ou incapables de faire encore un service actif et régulier.—Il n'y a donc pas à hésiter ; il faut avant tout, avant l'arrivée du vétérinaire s'il est un peu éloigné, saigner largement le malade,—deux à six pintes de sang ; envelopper les pieds dans les cataplasmes d'argile et de vinaigre ou dans des sachets remplis de neige si c'est en hiver ; bouchonner vigoureusement les membres et tout le corps ; couvrir chaudement pour tâcher d'obtenir une transpiration bienfaisante en pareille circonstance ; desserrer les fers ; ordonner la diète ; passer quelques lavements simples ; donner à la bête une épaisse litière et faire diligence auprès du praticien qui aura été requis. Voilà les prescriptions à suivre dans le cas de fourbure aiguë ; ce n'est qu'en agissant ainsi et en persévérant dans ces soins qu'on parvient à couper le mal. Quand celui-ci est passé à l'état chronique, il est trop tard ; surgissent alors

la *fournilière*, le *croissant* et autres complications qui exigent l'intervention active et toute spéciale de la chirurgie et de la maréchalerie vétérinaires.

BLEIME.

On appelle *bleime* la meurtrissure d'une partie ordinairement très-peu étendue des chairs sous cornées, presque toujours au talon. La bleime est le plus souvent causée par un caillou, un gravier engagé entre le fer et la sole ou par un fer mal ajusté.—Prise dès le commencement, les réfrigérants, les bains froids, suffisent dans beaucoup de cas pour la guérir ; mais avant tout, il faut enlever la cause du mal. Plus tard, la bleime fait beaucoup souffrir et boîter fortement l'animal ; elle nécessite pour guérir une opération dite *opération de la bleime*, que le vétérinaire est seul apte à bien exécuter.

SEIME.

La seime est une fente du sabot, de longueur et de profondeur variables, située sur une région quelconque du pourtour du pied.—Dans les premiers jours du mal, alors qu'il n'y a pas encore inflammation, il faut s'empresser de nettoyer et de laver soigneusement la fêlure, y appliquer une couche de saindoux et laisser le cheval au repos.—Quand il y a inflammation, lorsque la seime suppure et fait fortement boîter, il faut également laver et nettoyer la fente du sabot ; puis faire prendre à celui-ci un ou plusieurs bains prolongés dans une décoction tiède de mauve, et après y appliquer des cataplasmes de farine de lin. Dans la généralité des cas, ces soins suffisent pour abattre l'inflammation. Ce résultat obtenu, il faut boucher la fêlure pour empêcher la boue, la fange, etc., d'y pénétrer et d'y rallumer l'inflammation éteinte. Ce qui convient pour cet objet au-dessus de tout est sans contredit le mastic Defays, qui est également précieux contre les trous, les brèches du sabot. Voici la composition de ce mastic, dû à l'invention de M. le professeur Defays, dont les études sur l'art de ferrer les animaux honorent l'école vétérinaire de Belgique : deux parties de gutta-percha, une partie de gomme ammoniaque. La préparation en est très-facile. On coupe la gutta-percha en petits morceaux que l'on fait ramollir dans l'eau

chaude, puis on la mélange dans un vase ou dans une terrine de fer étamé, avec la gomme ammoniacque préalablement concassée. Alors on fait fondre à petit feu jusqu'à ce que le mélange soit parfait et que le tout ait une couleur brunâtre comparée par l'inventeur à celle du chocolat. Pour appliquer cette préparation, on la fait fondre de nouveau ; on s'en sert à la manière des vitriers, au moyen d'une lame de couteau aussi un peu chauffée. Pour que le mastic adhère bien, il est indispensable que la partie qu'il doit réparer soit exempte d'humidité et complètement débarrassée de tout corps gras.

Les autres affections du pied : *crapaud*, *fourchette*, *pourrie*, *encastelure*, etc., etc., débutent d'une manière lente, chronique en quelque sorte ; elles attirent insensiblement l'attention du maître ;—c'est à celui-ci à se prémunir contre leur développement en prévenant en temps opportun le vétérinaire.

XI. MALADIES CONTAGIEUSES

Nous avons vu précédemment, au paragraphe qui traite des *généralités*, quels sont les soins à prendre pour limiter le développement des maladies contagieuses et quelles sont les obligations légales qui incombent aux propriétaires d'animaux dans ces circonstances.

Au reçu de la déclaration exigée par l'article du Code pénal, l'autorité prendra les mesures légales de police sanitaire qu'elle jugera convenir, sur rapport du vétérinaire du gouvernement du ressort, et ordonnera officiellement la continuation de l'isolement et du séquestre jusqu'à avis contraire, ou bien ordonnera l'abattage de la bête malade et l'enfouissement du cadavre avec ou sans la peau, selon la nature de l'affection.

Le maître fera soigneusement désinfecter le local ou tout au moins la place occupée dans l'écurie par le sujet infecté.

On ne rentrera l'animal dans l'étable ou écurie commune qu'après que la guérison aura été bien constatée et même, dans certains cas, qu'après huit ou dix jours écoulés depuis cette constatation.

On ne saurait trop recommander de veiller sévèrement, surtout pendant la période des chaleurs de l'été, à ce que les prescriptions de l'autorité soient rigoureusement exécutées pour tout ce qui concerne l'enfouissement des cadavres. Il est indispensable que ceux-ci soient enfouis assez profondément pour empêcher, non-seulement les émanations putrides, mais encore pour qu'ils soient à l'abri de l'atteinte des animaux rôdeurs, tels que chiens, chats, oiseaux rapaces, ainsi qu'inaccessibles aux mouches. Ces animaux pourraient transporter la contagion aux alentours ; et, quant à ces dernières, qu'on ne l'oublie pas ! gorgées des liquides en putréfaction puisées sur les débris cadavériques, elles portent la mort dans leur sucoir. La piqûre d'une seule de ces mouches peut nous inoculer ces liquides dangereux et nous frapper d'une mort rapide et cruelle.

Les exemples de pareils accidents ne sont malheureusement pas rares. Chaque année, les journaux comptent par douzaines les morts lamentables dues aux piqûres de mouches dites *charbonneuses*.

C'est une leçon terrible dont on devrait avoir la sagesse de profiter beaucoup plus qu'on ne le fait généralement.

Nous citerons brièvement les maladies contagieuses qui sévissent le plus communément dans notre pays, en y joignant quelques symptômes ou signes qui permettent de les distinguer des autres affections ou tout au moins d'en soupçonner l'existence.

Il est sans doute inutile de faire remarquer qu'ici, bien plus encore, il est nécessaire de recourir, sans préjudice des devoirs légaux à remplir, aux lumières du vétérinaire, dès l'apparition des premiers signes du mal.

Charbon.—Affection éminemment contagieuse, rapide dans sa marche, elle s'annonce ordinairement après une courte période de fièvre par le développement sur diverses parties du corps, notamment au ventre, au poitrail, aux plats des cuisses, quelquefois aux naseaux, aux grassets, etc., de tumeurs ou bosses de volume variable grossissant rapidement et se réunissant dans certains cas en forme de cordes noueuses.

Ces tumeurs sont d'abord dures, chaudes et très-doulo- reuses ; elles constituent ce que l'on nomme en médecine des *efflorescences charbonneuses*.

Morve.—Elle est caractérisée par trois symptômes prin- cipaux connus sous les noms de *glandage*, *jetage* et *char- crage*. Dans tous les cas, dans l'intérêt pécuniaire du maître autant que dans l'intérêt sanitaire de ses autres chevaux, il faut considérer comme suspect de morve, et le traiter comme tel, tout cheval atteint de jetage ancien sans cause connue, ayant la membrane du nez pâle et plus ou moins raboteuse au toucher. On le considérera comme tel à plus forte raison si au jetage viennent se mêler quelques stries sanguines ou s'il y a formation de glandes.

Après avoir séparé le malade et avoir pris toutes les pré- cautions pour empêcher la contagion, le plus court et le plus sage en même temps, de même que pour le charbon, c'est de faire le sacrifice de l'animal infecté dès que la nature de la maladie aura été reconnue par le médecin-vété- rinaire. Dans l'immense majorité des cas, il ne saurait y avoir ni profit pour le maître, ni sécurité pour les autres chevaux et même pour l'homme, à prolonger la vie d'un animal morveux ou charbonneux.

Farcin.—C'est la morve sous une autre forme, c'est tou- jours la tuberculose morveuse ; en dehors des autres symp- tômes, elle est généralement caractérisée par la formation de boutons surgissant sur plusieurs régions du corps, notam- ment aux lèvres, le long de la veine du cou et de la veine de l'éperon, ainsi qu'aux cuisses et sur les membres, avec accompagnement de jetage par une ou par les deux narines au bout de quelques jours. Ces boutons sont séparés par de courts intervalles, de manière à former des chapelets, ou bien sont réunis en groupes, formant alors des tumeurs in- comparablement plus grosses. Quelquefois, il y a formation de gros boutons isolés et disséminés sur diverses parties du corps.—Les boutons tournent à l'abcès après quelques jours ; le bouton abcédé, au lieu de tendre à guérir, ronge les chairs de son pourtour et se transforme en ul- cère à bords calleux et épais.—Mêmes recommandations que pour la morve.

Influenza.—Bien que l'influenza ne soit pas reconnue contagieuse légalement, il faut se conduire avec elle comme si elle était contagieuse sans conteste. Nous l'avons vue sévir d'une manière épizootique et faire périr beaucoup de chevaux en peu de temps. Sous cette forme, elle acquiert un degré de gravité inconnu en d'autres circonstances et fait souvent le "tour de l'écurie," comme on dit à la campagne, attaquant tous les chevaux de l'exploitation avant de disparaître. En présence de pareils faits, il est de la plus vulgaire prudence d'agir avec cette maladie, au point de vue des précautions à prendre, comme avec la morve, le charbon, etc. L'influenza, telle qu'elle apparaît ordinairement dans cette plusieurs localités, et telle que nous l'avons observée nous-même, s'annonce d'abord par l'irrégularité de l'appétit, par un certain dégoût pour l'avoine et par une attitude générale qui dénote de la faiblesse. Le cheval se retire de la mangeoire et tient les oreilles basses; il y a quelquefois un peu de fièvre. Le flanc est agité; le rein est raide, inflexible; la marche est chancelante; le pouls est accéléré. Le balancement dans la marche, coïncidant avec le coup de flanc et une couleur rouge sale ou jaunâtre de la membrane de l'œil, peut être considéré comme symptôme constant et caractéristique de la maladie. Le sujet tousse de temps en temps; les battements du cœur sont forts et quelquefois tumultueux; les crottins sont durs et couverts de glaires; le coup de flanc augmente; il se forme des épanchements dans la poitrine et même dans les enveloppes du cœur; la faiblesse devient extrême; le pouls s'efface complètement et la mort arrive du sixième au douzième jours, rarement plus tard, si rien n'est venu enrayer le progrès du mal. Indépendamment des prescriptions purement médicales, le cheval qui commence l'influenza doit être placé dans une écurie bien aérée, sèche, à température douce et égale. On lui donnera pour nourriture des barbottages au son et à la farine d'orge édulcorés avec un peu de mélasse ou du miel. On passera quelques lavements simples et on sera prodigue de la couverture, des soins à la peau, des pansages, etc.

LA GOURME.

En général, on peut dire que la gourme est une affection particulière aux jeunes chevaux, affection qui leur est salutaire quand elle n'est pas contrariée dans son développement. Elle est aux poulains ce que la *maladie des chiens* est aux chiens ; c'est en quelque sorte la manifestation d'un besoin qu'éprouve la nature de débarrasser le corps des jeunes animaux de certains éléments nuisibles qui échappent à nos sens.

Ordinairement, le poulain qui va faire sa gourme devient triste, nonchalant, perd l'appétit et tousse de temps en temps. Il a la tête pesante, les yeux engorgés et la membrane rouge. La région de l'auge se gonfle ; il s'y forme des glandes qui peuvent s'abcéder au bout de quelque temps ; il s'établit par les narines un jetage épais, blanc ou jaunâtre. A cette période de la maladie, le cheval recouvre l'appétit et bientôt la santé ; les glandes se dissipent, le jetage tarit et la toux, devenue grasse, diminue tous les jours. La guérison complète a lieu ordinairement dans les trois ou quatre semaines.

Dans la grande majorité des cas, il suffit pour guérir la gourme de soumettre les malades au régime suivant : barbotages de farine d'orge avec quelque peu d'avoine cuite et donnée chauds ; un peu de bonne paille de blé ou d'avoine.

Les animaux seront tenus chaudement dans un local sain et sec. Il sera toujours bon de couvrir la ganache avec une peau de mouton pour hâter la formation des abcès qui pourraient y survenir et pour abriter cette région contre le froid. Si les glandes sont douloureuses et fortement engorgées, on y appliquera des cataplasmes de farine de lin, qui auront bientôt fait mûrir le mal. On peut ajouter à ces soins quelques bains de vapeur dirigés vers la tête.

Lorsque la gourme ne suit pas une marche régulière, il faut se hâter de requérir les secours d'un vétérinaire, afin de seconder le travail de la nature et d'amener la maladie à bien, car un cheval qui n'a pas bien poussé ses gourmes peut s'en ressentir toute sa vie.

ACCIDENTS ET BOITERIES.

Nous attirerons l'attention seulement sur quelques boiteries et accidents les plus fréquents, puis nous ferons brièvement connaître, avant de passer à la dernière partie de ces instructions, les premiers secours à administrer aux animaux que l'on soupçonnerait empoisonnés ou qui le seraient réellement.

Capellet.—Le capellet est une tumeur qui vient à la pointe du jarret. Il est toujours la suite d'une contusion produite par un coup, un heurt, une ruade contre un mur ou par le frottement du jarret contre les barres de séparation à l'écurie. Cette tumeur déprécie et défigure fort l'animal qui en est atteint ; il importe d'aviser de suite aux moyens de l'enrayer dans son développement. On y parvient tout au commencement, par des ablutions d'eau très-froide continuées pendant plusieurs jours ou par des applications de cataplasmes à l'argile et au vinaigre soigneusement faites et souvent renouvelées. S'il y a déjà inflammations, on usera de fomentations émollientes et de cataplasmes de même nature. Plus tard, il faut, pour guérir, les soins particuliers du vétérinaire.

Rupture du tendon du muscle tibio-prémétatarsien.—Cet accident, dont nous avons été plusieurs fois témoin, a pour causes ordinaires les fortes glissades et les violents efforts auxquels se livrent quelquefois les chevaux pour retirer le pied fixé à la barre du travail. Il ne fait pas boiter sensiblement l'animal, et l'on ne peut s'apercevoir de la rupture que lorsque le membre est levé ; alors la corde du jarret est relâchée et la partie inférieure de la jambe semble balloter comme s'il y avait fracture de l'os.

Un mois à six semaines de repos non interrompu, sur une bonne litière, guérit toujours cet accident, qui ne laisse pas de trace. Il est inutile d'employer des frictions irritantes et autres qui ne feraient qu'agiter le sujet sans avancer la cure d'un seul jour.

Ecart de l'épaule et de la cuisse.—L'écart de l'épaule est presque toujours la suite d'une forte glissade en avant et en dehors. Il s'annonce par une douleur assez intense dans l'articulation de l'épaule et par une boiterie plus ou moins marquée, mais caractéristique. La jambe est portée en

avant en décrivant une courbe en dehors et presque d'une seule pièce. Au bout de quelque temps, l'épaule malade maigrit, s'atrophie, la boiterie persiste et quelquefois s'aggrave. L'accident devient alors très-difficile à guérir ; il faut des vésicatoires, des sétons, le feu, etc.

Pris au commencement, l'écart cède souvent en peu de jours aux applications de neige ou d'eau froide continuées sans relâche, nuit et jour, pendant quelque temps. Il est quelquefois bon aussi de pratiquer une saignée pour prévenir l'inflammation.

Quand il y a écart de la cuisse, la jambe du même côté est aussi en dehors, pendant la marche, en décrivant une courbe.—Mêmes soins,—même traitement.

Effort du boulet.—L'effort du boulet ou entorse du boulet ou *mépassure* ou *mémarchure* se déclare ordinairement par une forte boiterie. Pendant la marche, le boulet fait un mouvement particulier ; il se fléchit vivement en se portant en avant à chaque appui, comme si on lui imprimait une secousse. Au repos, le sujet tient aussi le boulet un peu en avant. Il y a chaleur, douleur et souvent engorgement de l'articulation. Les faux pas et les efforts que font les animaux pour retirer le pied quelquefois engagé entre deux cailloux ou deux corps durs quelconques sont les plus communes de l'entorse du boulet.

Il faut laisser l'animal en repos aussitôt que l'accident est arrivé, et, en attendant le vétérinaire, employer avec persévérance les compresses d'eau froide avec un peu d'alun ou de vinaigre. Il sera bon également, même encore quelque temps après la guérison, de serrer le boulet avec une bande de toile, afin de raffermir et de soutenir l'articulation.

Fractures.—Les fractures sont assez fréquentes chez nos animaux domestiques. Elles nécessitent, pour guérir, l'application d'un bandage inamovible, à forme variable suivant le siège de l'accident, et qui ne saurait être convenablement appliqué que par le vétérinaire. En attendant, on tiendra fixes, le mieux possible, les fragments de l'os fracturé, en entourant la partie avec des bandes de linge bien serrées ; puis on arrosera constamment avec de l'eau froide pour empêcher l'inflammation de se produire trop vite.

Chez les grands animaux et chez les vieux chevaux, les fractures des membres doivent être considérées comme incurables. Chez les poulains et chez les petits animaux, il faut toujours tenter de guérir, surtout quand la fracture a lieu à un membre antérieur.

Plaies articulaires.—Nous entendons ici par plaie articulaire toute plaie qui pénètre jusque dans l'intérieur de l'articulation. Ce sont les articulations des membres qui y sont les plus exposées, principalement les articulations du jarret, du boulet et de la rotule, plus souvent atteintes par les coups de pied ou par les dents de la fourche quand ce sont des domestiques inattentifs à la besogne qui relèvent et qui changent la litière. On reconnaît facilement que la plaie pénètre dans l'articulation par l'écoulement d'un liquide glaireux analogue à du blanc d'œuf et que l'on nomme *synovie*. En présence d'un semblable accident, il faut requérir aussitôt le vétérinaire et, en attendant, maintenir autant que faire se peut l'articulation immobile et la fomentier constamment avec de l'eau froide.

Prise de longe ou enchevêtreure.—C'est ordinairement à l'un des pâturons de derrière que le mal existe. C'est presque toujours en se grattant que le cheval se prend le pied dans la chaîne d'attache et s'y blesse quelquefois au point d'arracher ou de couper la peau jusqu'au vif. Dès qu'on s'aperçoit de l'accident, il faut s'empressez de dégager l'animal s'il est encore pris dans ses attaches et appliquer sans discontinuer des compresses d'eau froide légèrement vinaigrée sur la partie contuse. Après deux ou trois jours, ces soins n'auraient plus d'effet. Il faudrait alors l'intervention d'un vétérinaire pour amener à guérison une plaie dont la cicatrisation est lente et toujours difficile.

L'enchevêtreure n'est jamais à craindre avec le système d'attache suivant que nous avons déjà recommandé dans une autre circonstance et qui est adopté dans les écuries militaires françaises. La chaîne, au lieu d'être fixée à la mangeoire, est terminée par un fort anneau jouant avec grande facilité et glissant dans une tige de fer, ronde, scellée en haut dans la face antérieure de la mangeoire, et en bas dans le parement à une distance du sol variant de quatre à six pouces. Cette tige ou barre descend parallèle-

ment au plan antérieur de la mangeoire et du massif de maçonnerie qui la soutient, laissant entre elle et lui un espace de quelques pouces.

Piqûres au pied.—Avant tout, il faut s'assurer si le corps qui a produit la piqûre n'est pas resté dans la plaie ou s'il ne s'y trouve pas des ordures qui y auraient pénétré après la sortie du corps vulnérant. Dans l'affirmative, il faut se hâter de l'extraire ainsi que les ordures. Puis on placera le pied dans un bain d'eau froide ou dans un cataplasme de neige en hiver, ou d'argile et de vinaigre. Si la douleur ou la boiterie persiste le lendemain, il faut recourir au vétérinaire; celui-ci agira d'après les règles de la chirurgie.

SECOURS EN CAS D'EMPOISONNEMENT.

L'empoisonnement chez nos grands animaux domestiques est chose heureusement rare; il n'en est pas de même pour les petites espèces: le chien, le chat, les oiseaux de basse-cour.

Il importe donc au cultivateur de savoir reconnaître, dans une certaine mesure, le cas échéant, l'empoisonnement chez les animaux. Car c'est dans cette circonstance surtout qu'il est nécessaire d'appliquer le remède le plus promptement possible; en effet, en cas d'empoisonnement, une heure ou deux perdues est une question de mort presque certaine.

Pris à temps, c'est-à-dire peu après l'ingestion de la substance vénéneuse, l'animal empoisonné a grande chance d'être sauvé, si on lui administre les soins et les antidotes les mieux appropriés à la nature du poison. Donner à ceux qui tiennent des animaux les connaissances principales ou élémentaires pour faire choix de ces soins, de ces antidotes, afin de pouvoir les utiliser au besoin, tel est le but de ce paragraphe spécial, pour la rédaction duquel nous avons puisé dans plusieurs ouvrages qui traitent de ces matières avec autorité, l'expérience qui nous est personnelle étant insuffisante à cet objet. Il va de soi que moins encore que dans les cas de maladie proprement dite, on ne peut en ces circonstances, sans courir le risque de verser dans de graves erreurs, se dispenser de recourir sans délai aux lumières du vétérinaire.

Il y a *présomption d'empoisonnement* quand un animal devient tout à coup indisposé, offrant des symptômes plus

ou moins insolites, sans cause ordinaire connue : quand l'appétit disparaît soudain et que la soif est vive ; lorsqu'il y a des vomissements répétés, douloureux, quelquefois sanguinolents chez les carnivores ; des maux de ventre, de la diarrhée ou de la constipation souvent accompagnées de ballonnement ; lorsqu'il y a des plaintes, des secousses générales, des soubresauts du ventre, des efforts pour vomir chez les herbivores ; lorsqu'il y a hoquet, anxiété, respiration pénible, agitation des membres, raideur inexplicquée, convulsions, sueurs froides, faiblesse extrême, puis mort prompte avec ou sans mouvements convulsifs : lorsque chez les oiseaux de basse-cour on remarque de la tristesse, le hérissément des plumes, le relâchement des ailes, le ballonnement du jabot, l'haleine fétide et souvent une diarrhée abondante ; lorsqu'il y a soif ardente, convulsions accusées par le battement désordonné des ailes et alternées par des moments de grande faiblesse, le tout précédant ordinairement une mort très-rapide. Cette présomption augmente si dans la ferme on a répandu des *mort aux-rats*, du phosphore, du vert-de-gris pour les animaux malfaisants ; si on a jeté de la poudre de noix vomique associée à de la viande pour les corbeaux ; si on a mis du tabac sécher dans la paille d'avoine pour lui donner une belle couleur jaune ; si on est entouré de voisins malveillants ou envieux ; si on est sous le coup d'une menace. La présomption se change en *certitude* si, dans les matières vomies ou évacuées postérieurement, on trouve des parcelles de substance vénéneuse ou si l'haleine répand une odeur caractéristique d'un poison connu comme, par exemple, le phosphore.

Quoi qu'il en soit, en semblable occurrence, il faut sans désemparer faire prendre au malade un antidote général, c'est-à-dire un contre-poison composé de la plupart des drogues propres à combattre ou à neutraliser les effets des poisons les plus communs. Mais avant tout, il est indispensable de provoquer le vomissement chez les carnivores et chez les animaux de l'espèce porcine au moyen de quelques grains d'émétique et d'eau chaude donnée en abondance ; chez le cheval, le bœuf, le mouton, etc., on emploiera d'énergiques purgatifs en lavements et par la bouche. Puis on administrera au sujet empoisonné l'antidote général suivant,

dont la composition aussi simple que savante est due à M. le professeur N. Gilles, à cet homme qui, bien que n'appartenant pas directement à la science vétérinaire, a néanmoins le droit d'être révéndiqué hautement, avec fierté, par elle,—non pas tant pour la sympathie profonde qu'il porte à la corporation tout entière, mais surtout pour les nombreux services qu'il rend encore tous les jours à la médecine des animaux.

On mélange comme suit une partie de magnésie, de charbon et de sesquioxjde de fer avec deux blancs d'œufs et 50 parties de lait :

Magnésie calcinée.....	1 tiers d'once.
Charbon pulvérisé.....	1 “
Hydrate de sesquioxjde de fer....	1 “
Blancs d'œufs.....	1 demi gros.
Lait.....	1 livre.

Ce breuvage est tout à fait inoffensif et présente les plus grandes chances d'efficacité. Nous n'ôterons rien à son mérite en disant que l'on peut, sans inconvénient aucun, doubler et tripler ces doses, même à plusieurs reprises, si on juge qu'il y a nécessité de le faire.

Ordinairement, l'empoisonnement chez les animaux domestiques a lieu avec l'une des substances suivantes : acide arsénieux (arsenic), phosphore, acétate bibasique de cuivre (vert-de gris), tabac, noix vomique. Nous ne parlerons donc que des empoisonnements causés par ces substances.

Empoisonnement par l'arsenic.—Il s'annonce par la tristesse, la disparition de l'appétit, une soif vive, de fortes coliques suivies ou précédées d'un profond accablement ; par les vomissements, les plaintes chez les carnivores ; ils recherchent la solitude et les lieux sombres ; il y a rarement diarrhée et salivation ; le pouls est petit et accéléré ; la respiration est anxieuse. Les membranes apparentes ont une couleur rouge violacé ; l'émission des urines se fait lentement ; elles sont roussâtres et mousseuses. Les extrémités, le nez, les oreilles, la peau se refroidissent ; la sensibilité s'efface, puis s'éteint presque tout à fait ; la prunelle est fortement ouverte. La paralysie des membres, bientôt suivie d'une mort sans convulsions, vient mettre un terme à ces désordres. La mort survient ordinairement entre douze et trente-six heures.

Contre-poisons.—En présence d'un empoisonnement par l'arsenic, il faut, aussitôt qu'on aura opéré les vomissements, si on a affaire à des animaux qui savent vomir, donner une forte dose d'hydrate de sesquioxyle de fer mélangé à quelques blancs d'œufs et délayé dans de l'eau sucrée, soit d'un tiers d'once à trois onces de sesquioxyle sec, mais avec moins de probabilité de réussite. Si l'un et l'autre de ces médicaments manquaient, on devrait avoir recours à la magnésie calcinée ou même hydratée, mélangée à du charbon bien pilé, parties égales,—soit de deux gros pour les carnivores, d'une once à cinq onces pour les porcs, de trois à six onces pour les petits ruminants et les poulains de six mois à un an, et de cinq onces à huit onces et plus pour les grands ruminants et les chevaux faits,—la magnésie et le charbon délayés dans de l'eau avec quelques blancs d'œufs.

L'eau de chaux, mêlée à de l'huile ou à du lait, une partie pour deux, est aussi très recommandable, à la dose variant d'une demi-once à deux livres, suivant l'espèce et la taille de la bête empoisonnée, ainsi que la quantité présumée de poison incorporé ; car, autant que faire se peut, il faut toujours donner l'antidote à dose supérieure à la substance vénéneuse ingérée.

Si on n'avait rien autre sous la main, il faudrait donner en abondance des boissons grasses ou huileuses, ou des blancs d'œufs débattus dans de l'eau tiède.

Un peu plus tard, quand les vomitifs et les purgatifs commencent à opérer, il est très-utile d'administrer quelques breuvages pour exciter le malade à uriner, quelque peu de sel de nitre dans une pinte de décoction d'avoine ou de chiendent,—car c'est chose aujourd'hui prouvée que le corps se débarrasse en grande partie de l'acide arsénieux par les urines.

Empoisonnement par le phosphore.—L'empoisonnement par le phosphore est moins rare que l'empoisonnement par l'arsenic, ce dernier, chez les grands animaux, n'étant guère à redouter que d'une main criminelle, tandis que l'autre est ordinairement le fruit de l'imprudencé ou de la négligence,—le phosphore entrant plus souvent que l'arsenic dans les pâtes dites *mort-aux-rats*, et formant aussi en partie le bûnt

soufré des allumettes chimiques qui se trouvent aujourd'hui entre les mains de tous, chez les enfants aussi bien que chez la ménagère.

L'empoisonnement par le phosphore est caractérisé par les soubresauts du ventre, les nausées, les vomissements, les secousses générales, les accès nerveux, les convulsions, l'odeur d'ail répandue par l'haleine, l'exaltation, l'érection douloureuse des organes génitaux ; par les vapeurs luisantes dans l'obscurité, répandues par l'air expiré si la dose a été forte. Les oiseaux tiennent le bec entre ouvert, ont la respiration accélérée, recherchent vivement l'eau froide ; ils battent convulsivement des ailes et meurent en fort peu de temps.

Contre-poisons.—Indépendamment des vomitifs et des purgatifs, les boissons albumineuses (eau tiède avec blancs d'œufs) et les breuvages mucilagineux (eau tiède avec un dixième à peu près de gomme arabique), donnés en abondance, tels sont les meilleurs antidotes du phosphore.

On ne connaît pas encore de contre-poison spécial et efficace du phosphore, analogue à l'hydrate de sesquioxyde de fer pour l'acide arsénieux. Cette circonstance est de nature à faire redouter davantage encore ce dangereux poison.

Un point qu'il est très-important de faire remarquer ici, c'est que les boissons grasses et les breuvages gras ou huileux, préconisés dans l'empoisonnement arsénical, doivent être soigneusement évités dans l'empoisonnement par le phosphore, car les liquides gras, en dissolvant ce dernier, favoriseraient son passage dans le sang et précipiteraient la mort du malade.

Empoisonnement par le vert-de-gris (acétate bibasique de cuivre).—Le vert-de-gris se forme sur les parois des ustensiles, des chaudrons en cuivre mal nettoyés, mal séchés, ou dans lesquels on a laissé aigrir les boissons ou le manger des animaux. On ne saurait donc veiller avec trop de précaution à la propreté des vases en cuivre, partout où l'on se sert d'ustensiles de ce métal. La vie du maître est aussi intéressée que celle des animaux à ce qu'il en soit ainsi.—L'animal empoisonné par le vert-de-gris est pris d'envies de vomir ou vomit en effet si c'est un carnivore ou un porc ;

il fait des rapports, des vents, a le hoquet ; il a une soif ardente ; le pouls est petit et accéléré ; le malade tombe dans des accès de faiblesse extrême, précédés ou suivis de sueurs froides qui sont les signes précurseurs d'une mort prochaine.

Contre-poisons.—A part les premiers soins comme pour les empoisonnements par d'autres agents d'origine inorganique, vomitifs, eau albumineuse, etc., la magnésie à haute dose et l'eau sucrée en abondance sont les contre-poisons les plus à portée dans l'intoxication par le vert-de-gris et les autres sels de cuivre. Comme antidote spécial, on pourrait proscrire un mélange de poudre de zinc et de fer porphyrisé, électuaire ou en suspension dans du lait à la dose de quelques grains pour les petits animaux et de une once à trois onces et plus chez les grands herbivores.

Empoisonnement par le tabac.—Nausées fréquentes, anxiété, tremblements généraux, chute sur le sol suivie d'agitation des membres, météorisation chez les ruminants, hochements de la tête, mouvements automatiques de la mâchoire inférieure, mugissements faibles et plaintifs, regard fixe avec la prunelle large ouverte, sueurs froides, diarrhée abondante et fétide, faiblesse extrême précédée ou suivie de la paralysie des membres, mort sans convulsions,—tels sont les signes de l'intoxication par le tabac chez les herbivores.

Contre-poisons.—L'antidote spécial du tabac paraît être l'eau iodurée de Bouchardat, qui peut être donnée à la dose de 3 à 10 décelitres, suivant la taille de l'animal et la quantité probable de poison ingéré. Mais c'est un liquide qu'on est loin d'avoir toujours sous la main ; en attendant, on administrera abondamment des boissons vinaigrées, des breuyages excitants et surtout quelques pintes de très fort café. Si le vétérinaire a été requis à temps, il saignera suivant l'état du pouls, ponctionnera le flanc s'il y a météorisme prononcé ; il pourrait verser directement dans la panse les antipotes ordonnés et même, avec grande chance de succès, retirer le tabac avec la main hors du viscère par l'ouverture du trocart élargie avec le bistouri. Dans tous les cas, on ne devra jamais négliger, sans préjudice de ces soins, d'admi-

nistrer un fort purgatif approprié à l'espèce et à la taille du malade.

L'empoisonnement des carnivores, chiens et chats, par le tabac, est chose extrêmement rare; il n'y a pas lieu de s'en occuper ici.

Empoisonnement par la noix vomique.—La noix vomique est un poison très-actif, vulgairement connu sous le nom de *yeux de grue*, qu'on délivre avec trop de facilité aux écoliers, aux oïseleurs qui font la chasse aux corbeaux par les temps de neige. Ces imprudents mélangent la poudre de noix vomique à du sang, à de la viande, à des résidus de triperie ou de boucherie, et en font des boulettes qu'ils répandant aux approches des meules, des fermes ou même sur la voie publique; de là, chaque année, ces empoisonnements fréquents de chiens, de porcs, de poules et autres oiseaux de basse-cour, empoisonnements causés par des jeunes gens plus irréfléchis que coupables, mais qui peuvent, néanmoins, porter de sérieux préjudices à autrui.

Dans l'empoisonnement par la noix vomique, on remarque une grande sensibilité et une exaltation marquée de la contractilité générale; il y a des crampes, des convulsions. La respiration est courte, le malade tombe, se débat vivement et expire, laissant tout le système musculaire dans un état de rigidité exceptionnelle. Enfin, on peut dire que la noix vomique donnée à dose toxique produit un tétanos général intense qui tue rapidement le malade.

Contre-poisons.—Avant tout, il faut essayer, de faire vomir le sujet empoisonné. Nous disons essayer, parce que, sous l'empire de ce poison, le vomissement se fait difficilement, à cause du resserrement de la gorge. Pour ce, il faut ici préférer le sulfate de zinc (vitriol blanc) à l'émétique; de 12 grains à 36 ou un demi-gros, suivant la taille de l'animal, dissous dans une once d'eau tiède. Puis on fera prendre des potions astringentes, l'eau de rose, par exemple, à la dose d'une demi-once à une once, ou bien des breuvages huileux, pour contrarier l'absorption de toxique. Un peu plus tard, il conviendra d'administrer de 2 tiers d'once à 3 onces d'huile de ricin, pour amener une évacuation rapide, par les voies postérieures, de la substance vénéneuse non

vomie ou non encore absorbée. Comme contre-poison spécial, il faudrait, si l'on était à portée du pharmacien, recourir en toute hâte à *l'eau chlorée Bardet*, à la dose d'une demi once à trois onces, suivant l'espèce et la taille du malade. Lorsque l'empoisonnement manifeste déjà ses effets par les convulsions, la raideur tétanique, etc., on doit lui opposer, mais alors sans grand espoir de succès, les bains d'eau chaude ou de vapeur, l'alcool à dose enivrante, l'éther, l'ammoniaque à dose beaucoup moindre, dilués dans un peu d'eau. Le vétérinaire pourra sans inconvénient essayer la saignée.

Empoisonnement des oiseaux de basse cour.—Il faut leur administrer les mêmes secours que nous venons d'examiner pour les cas d'empoisonnement qui précèdent. Seulement, on doit les approprier le mieux possible à la taille, à la force et à la conformation de ces animaux. Les doses doivent être réduites au moins à la moitié du *minimum* indiqué pour les autres espèces animales. Mais le moyen le plus efficace à employer, le plus pratique dans la grande majorité des cas, contre l'empoisonnement des oiseaux, c'est de faire rendre gorge aux sujets empoisonnés, en manipulant avec précaution le jabot,—la *mallette* des cuisinières,—de manière à refouler le manger par le haut. Si cette manœuvre est impuissante, il faut ouvrir le jabot, y enlever toute la nourriture suspecte qu'il contient et nettoyer doucement les parois, son intérieur, avec le contre poison liquide de la substance vénéneuse. Puis on fera un point ou deux de couture à la peau et on donnera un peu de lait tiède à l'oiseau ainsi opéré.

La malveillance n'est pas toujours étrangère à l'empoisonnement des animaux, et c'est ordinairement sur les oiseaux de basse-cour, les chiens et les chats, qu'elle exerce ses effets. Ceux qui commettent ces délits sont le plus souvent des individus ignorants, égarés par la haine ou l'envie et qui ne savent pas la portée de l'acte qu'ils posent. Ils ne savent pas, ou leurs mauvais instincts leur ont fait oublier, que l'empoisonnement des animaux est une chose, non-seulement odieuse, presque criminelle, mais encore un délit.

DE QUELQUES OPÉRATIONS

plus ou moins banales pratiquées dans un but d'utilité ou d'agrément.

Il y a quelques opérations, comme la saignée, l'amputation de la queue, etc., que nous voyons pratiquer d'une manière banale un peu par tout le monde, même par des domestiques ; ces opérations, qui devraient être comme les autres l'apanage exclusif du vétérinaire diplômé, sont ordinairement mal faites ou pratiquées en temps inopportun. Les animaux subissent toutes les conséquences de ces abus, et les intérêts du maître en souffrent d'une façon quelquefois très-sensible.

De la saignée.—Beaucoup de personnes se mêlent de pratiquer elles-mêmes la saignée,—nous parlons de la saignée à la veine du cou,—mais bien peu savent la pratiquer comme elle doit l'être, et un plus petit nombre encore savent quels dangers elles font courir aux animaux par leur inhabileté ou par leur ignorance.

Excepté dans les cas de coup de sang, de fourbure, de congestion pulmonaire et de quelques autres affections à caractère généralement connus, il faut se dispenser de saigner avant l'arrivée du vétérinaire.

On ne saignera dans aucun cas, en l'absence du praticien, s'il ne s'est écoulé au moins deux heures depuis le dernier repas ou si l'animal manifeste des maux de ventre. Les maux de ventre ou coliques indiquent souvent une indigestion ; une saignée pratiquée en pareille circonstance peut tuer le malade.—Quelques cultivateurs ont conservé l'habitude de saigner leurs animaux, en quelque sorte à tort et à travers, sous prétexte d'un supplément de nourriture donné depuis quelque temps ou à cause de la mise au vert. On devrait se départir de cette pratique, qui ne peut être que nuisible à l'intérêt du maître et à la santé des animaux. Quand ceux-ci sont bien portants, il faut les laisser tels et ne pas leur tirer inutilement un sang qui fait toute leur force et les met à même d'exécuter nos travaux. Si le cultivateur présume qu'une saignée pourrait être utile à l'un ou à l'autre de ces animaux, son devoir est tout tracé : qu'il demande l'avis du vétérinaire ;—celui-ci saignera si

c'est nécessaire ou utile ; il est seul apte à bien juger de l'opportunité de l'opération.

Pour bien saigner, il faut une flamme parfaitement conditionnée, à porte lame large, exempte de rouille et de brèches, à tranchant doux et bien trempé.

On doit placer l'animal hors du vent et surtout hors de tout courant d'air. Il est de la plus grande prudence, si on a affaire à un cheval, de ne pas saigner plus bas que le point milieu de la longueur du cou ; il est toujours préférable de saigner plus haut. En saignant en deça de ce point, on risque beaucoup de percer l'artère carotide, accident qui serait certainement et promptement mortel, si un homme de l'art ne se trouvait à l'instant sur les lieux.

On a assez l'habitude de serrer une corde autour de l'encolure pour maintenir la veine gonflée et faciliter ainsi l'opération. Il faut abandonner cette manière de saigner le cheval. La compression de la corde, qui bouche en même temps la veine opposée, peut dans certains cas produire une congestion au cerveau, et si le lien est tenu par un aide inattentif, il peut y avoir suffocation, asphyxie de l'animal, lequel peut, à son tour, en tombant, blesser l'opérateur.— Quand la saignée est terminée, on ferme la veine. Voici la meilleure manière de s'y prendre : c'est celle qui éloigne le plus les chances de l'introduction de l'air dans le vaisseau, —accident quelquefois mortel ;—c'est celle aussi qui prévient le mieux la formation d'un épanchement de sang entre la veine et la peau. Supposons la saignée à gauche : —il faut saisir les deux bords de la plaie entre le pouce et l'index de la main droite en tenant toujours la veine comprimée en dessous par les doigts de la main gauche et ne pas retirer celle-ci avant l'occlusion de l'ouverture : l'occlusion faite, on cesse de comprimer la veine et on lâche les deux lèvres de la plaie pour les reprendre avec les doigts de la main gauche. Puis on place l'épingle en ayant soin de ne pas tirer la peau à soi.—Il est toujours prudent d'attacher au râtelier pendant une heure ou deux le cheval qui vient d'être saigné, car il y en a beaucoup qui se frottent contre la mangeoire, au risque d'arracher la ligature. Dans aucun cas, le licol dit *tour de cou* ne peut être ici toléré ; il faut nécessairement un licol à musserolle.

Amputation de la queue.—C'est ordinairement le vétérinaire qui fait cette opération. Après avoir relevé le crin cir-
culairement à longueur voulue, il pose la queue sur le tran-
chant du boutoir et assène sur celle-ci un coup de maillet
qui opère la section de l'organe.

Quelquefois on se sert du courbet au lieu du boutoir ou
d'un couteau bien aiguisé. Dans ce dernier cas, l'opérateur
saisit avec force la partie de tronçon à retrancher et fait
l'amputation, aussi d'un seul coup, de la main droite.—
Ces modes d'opérer sont vicieux : la section n'est pas assez
nette, et de plus, pour peu que le boutoir ou le courbet ait
un mauvais tranchant, il y a écrasement des chairs et des
nerfs par la maillet, ce qui peut occasionner le tétanos, affec-
tion dont nous avons fait connaître la gravité.

Dans les fermes, on se contente souvent, pour arrêter l'é-
coulement du sang, de serrer contre le moignon un tampon
quelconque que l'on maintient avec les crins de la queue
réunis en dessous par une forte ligature. Il est préférable
de brûler la plaie avec le fer chauffé à blanc à ce destiné,
qui se trouve dans presque toutes les forges à forger

Le fer ainsi chauffé produit instantanément une couche
de tissus carbonisés qui empêche non-seulement l'hémor-
ragie, mais qui abrite encore la plaie contre le contact de
l'air. On peut même fondre sur la croûte formée par la cau-
térisation un morceau de poix noire et former ainsi un se-
cond tampon qui tient solidement presque jusqu'à la gué-
rison.

Rabotage des dents.—Nous avons dit ce qu'il est néces-
saire d'en savoir à l'article *chicots*.

Cautérisation et saignée au lampas.—Même observation
que pour le rabotage des dents ; voir le paragraphe intitulé ;
maladies de la bouche.

Exploration du rectum.—Nous avons vu souvent fouiller
des animaux, mais plus souvent le cheval que tous les
autres, afin de les vider en cas de constipation.

Ordinairement, on passe le bras dans l'anus, brusque-
ment, sans précaution, au risque de déchirer l'intestin.

Pour bien fouiller, il faut d'abord se couper les ongles ;
puis, le bras et la main étant bien huilés, on introduit celle-
ci, les doigts réunis au pouce en forme de cône, lentement,

en contournant de côté et d'autre pour vaincre sans secousse la résistance des muscles de l'anüs. La main introduite, l'opérateur suivra doucement le cours de l'intestin, en évitant de rien forcer dans le cas où une rétrécissement ou un autre obstacle s'opposerait à l'introduction plus avancée du bras. On retire celui-ci de la même manière, sans précipitation, surtout pour franchir la marge de l'anüs.

Soins à prendre avant et après la castration.— Il y a plusieurs modes d'opérer la castration, mais, quelque soit le mode adopté, il faut préparer l'animal quelques jours auparavant. Si le sujet est vif, irritable, ou s'il est de race noble, on le soumettra pendant cinq à six jours à un régime demi-diététique, délayant et rafraîchissant ; la veille de l'opération, on le laissera à la diète, et s'il est en état d'embonpoint, on pratiquera une légère saignée.— Si on a affaire à un cheval mou, lymphatique, il suffira de le préparer de la veille en le tenant aux barbottages et de l'opérer à jeun ; dans beaucoup de cas même, cette dernière précaution seule suffirait.

Après l'opération, l'animal devra aussitôt être rentré à l'écurie ; on lui donnera une bonne litière et on l'attachera au râtelier. Puis on le bouchonnera et on le couvrira avec une couverture de laine pendant les jours froids, et une couverture de toile si c'est en été. Une demi-heure ou une heure après, on lui présentera à boire tiède avec un peu de son ou de farine. Si le sujet a paru beaucoup souffrir on a été très-difficile, on prendra l'avis du vétérinaire, qui le saignera s'il ne l'a déjà été la veille.

Pour empêcher que le cheval opéré n'arrache les casseaux ou ne morde le cordon, il sera bon de lui mettre pendant quelques jours un bâton fixé par un bout au licol et par l'autre à la sangle de la couverture, de telle sorte que la bête ne puisse assez fléchir la tête pour atteindre la région opérée.— Dans tous les cas, on exercera une surveillance attentive après l'opération pendant quelques jours. Le régime à suivre pendant une semaine à peu près sera composé de barbottages au son de blé et à la farine d'orge, ainsi que de bonne paille d'avoine en quantité modérée.

On enlèvera les casseaux trois jours au moins après l'opération ; la plaie sera légèrement lavée avec une éponge

imbibée d'eau tiède une fois par jour. Si l'engagement du fourreau et des bourses est très fort et douloureux, on le fomentera avec de l'eau de mauve et de têtes de pavot ou on le graissera avec de la pommade de peuplier. On avvertira le vétérinaire, qui fera quelques incisions pour opérer une saignée locale.—On soutiendra le fourreau engorgé au moyen d'un suspensoir fait avec une bande de toile nouée sur la croupe.

En toute circonstance, il faudra éviter les courants d'air, les coups de vent et surtout les écuries froides et humides ; le séjour dans de semblables locaux est une des causes les plus fréquentes du tétanos consécutif à la castration.

Certains cultivateurs ont l'habitude de conduire à la mare ou à la rivière, dans l'eau jusqu'au ventre, les jeunes chevaux récemment châtrés pour hâter le dégorgeement du fourreau et du scrotum ; rien n'est plus mauvais. L'action de l'eau froide sur une plaie en suppuration est dangereuse : la suppuration peut s'arrêter aussitôt, le pus peut passer dans le sang et amener les plus graves désordres.

Je termine ici mes *instructions populaires* ; puissent-elles exercer une influence heureuse, si minime qu'elle soit, sur la condition presque toujours si pénible,—parfois si navrante,—de nos animaux de travail ! C'est la seule compensation que je réclame pour les heures consacrées à l'élaboration de ces pages ; elle serait pour moi la récompense la plus douce que j'ambitionne. Car j'ai toujours aimé ces êtres si forts et si bons, ces êtres bienfaisants que l'homme paye si souvent d'ingratitude et sans lesquels la terre ne serait bientôt qu'un vaste champ stérile.

J.-B. DESSART,

Répétiteur à l'école de médecine de l'Etat, médecin-vétérinaire du Gouvernement Français.

TABLE DES MATIÈRES

Généralités.....	Page 1
SOINS GÉNÉRAUX.....	3
Précautions premières.....	3
Prescriptions du vétérinaire.....	4
Administration des breuvages.....	5
Administration des électuaires.....	7
Administration des bols.....	7
Les lotions.....	8
Les injections.....	8
Les bains	8
Les fumigations.....	9
Les gargarismes.....	10
Les collyres.....	10
Les cataplasmes.....	11
Les frictions.....	11
Les lavements.....	11
Pansement des sétons.....	12
Pansement des plaies.....	12
Pansement des vésicatoires.....	12
SOINS SPÉCIAUX.....	13
I. MALADIES DU SANG.....	13
II. MALADIES NERVEUSES.....	13
Immobilité	13
Inflammation de la moelle épinière.....	15
Appoplexie ou coup de sang.....	15
Tétanos ou mal de cerf.....	16
III. MALADIES DE LA POITRINE.....	18
IV. MALADIES INTESTINALES.....	19
Inflammation intestinale.....	19
Indigestion aigue de l'estomac.....	20
Indigestion intestinale.....	21
Mal de ventre de paille.....	21
Météorisation des bêtes à cornes.....	22

V.	MALADIES GENITO-URINAIRES.....	23
	Mal de ventre d'hiver.....	23
	Inflammation de la vessie.....	24
	Inflammation de la matrice et épanchement de lait.....	24
VI.	MALADIES DE LA BOUCHE.....	27
	Lampas....	27
	Chicots et inflammation de la langue.....	28
VII.	MALADIES DES YEUX.....	29
	Inflammation ordinaire de l'œil.....	30
VIII.	MALADIES DE LA PEAU ET DE PARTIES SOUS- JACENTES.....	30
	Maladie pédiculaire.....	30
	Dartres.....	30
	Crevasses.....	32
	Phlegmons.....	32
	Mal de garrot.....	33
	Mal de rognons.....	33
	Mal d'encolure.....	33
	Mal de taupe.....	34
	Mal d'épaule.....	34
IX.	MALADIES DES ARTICULATIONS.....	35
	Mollettes et vessigons.....	35
X.	MALADIES DU PIED.....	36
	Fourbure.....	36
	Bleime.....	37
	Seime.....	37
XI.	MALADIES CONTAGIEUSES.....	38
	Charbon.....	39
	Morve.....	40
	Farcin.....	40
	Influenza.....	41
	La gourme.....	42
XII.	ACCIDENTS ET BOITERIES.....	43
	Capeclet.....	43
	Rupture du tendon du muscle tibio-prémétatar- sien.....	43
	Ecarts de l'épaule et de la cuisse.....	43
	Effort du boulet.....	44

Fractures.....	44
Plaies articulaires.....	45
Prise de longe ou enchevêtreure.....	75
Secours en cas d'empoisonnement.....	46
Empoisonnement par l'arsenic.....	48
Contre-poisons	49
Empoisonnement par le phosphore.....	49
Contre-poisons.....	50
Empoisonnement par le vert-de-gris.....	50
Contre-poisons.....	51
Empoisonnement par le tabac.....	51
Contre-poisons.....	51
Empoisonnement par le noix vomique.....	52
Contre-poisons.....	52
Empoisonnement des oiseaux de basse-cour.....	53
<i>Quelques opérations plus ou moins banales pratiquées dans un but d'utilité ou d'agrément.....</i>	<i>54</i>
De la saignée.....	54
Amputation de la queue.....	56
Rabotage des dents.....	56
Cautérisation et saignée au lampas.....	56
Exploration du rectum.....	56
Soins à prendre avant et après la castration.....	57

